France ILLUSTRATION

N° 119 — 10 JANVIER 1948 — 50 FRANCS

Illinois U Library

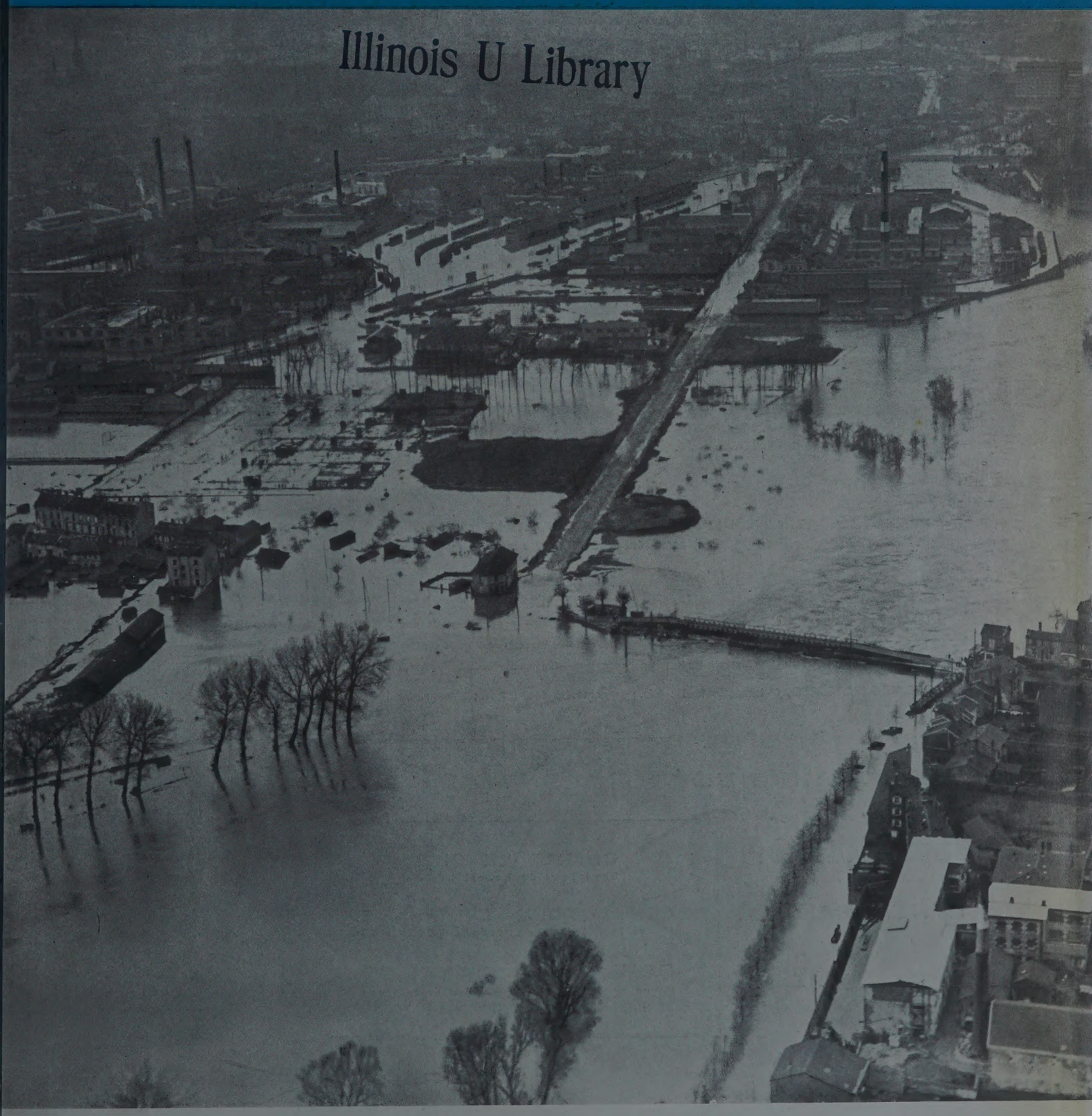

LES INONDATIONS DANS L'EST DE LA FRANCE

Dans le même moment où les États-Unis subissaient la plus grande vague de froid, accompagnée de tempêtes de neige, qu'ils aient connue depuis un demi-siècle, des pluies torrentielles et des fontes de neige dues à la douceur de la température provoquaient dans l'Est de la France de très graves inondations. L'Alsace, la Lorraine et les Vosges ont subi des dégâts considérables, évalués à plusieurs milliards. Des morts sont à déplorer, des milliers de personnes sont actuellement sans abri.

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et de la collection de « France-Illustration littéraire et théâtrale »

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et la collection complète de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.250	2.650	2.750	3.150
6 mois . . .	1.125	1.325	1.375	1.575

ÉTRANGER :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	2.800	3.300	3.450	3.950
6 mois . . .	1.400	1.650	1.725	1.975

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 15 de chaque mois.

France et Colonies . . . Un an **400 fr.**
Étranger . . . . . Un an **500 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de 10 fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES, 4e trimestre 1945 : **4 fr.** ; 1er semestre 1946 : **8 fr.** ; 2e semestre 1946 : **8 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

LE **PROCHAIN** NUMÉRO DE

France ILLUSTRATION
LITTÉRAIRE ET THÉATRALE

COMME LE CID !
Chronique de Robert KEMP

CONTE POUR L'ÉPIPHANIE
Nouvelle inédite de Lucienne DESNOUES

COULEURS DU TEMPS
Revue en deux actes et vingt et un tableaux
de Paul COLLINE et Jean RIEUX

PARAITRA LE **15 JANVIER**

France
ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUATRIÈME ANNÉE • NUMÉRO 119 • 10 JANVIER 1948

LE GÉNÉRAL DE GAULLE A SAINT-ÉTIENNE

Dans la matinée du 4 janvier, le général de Gaulle a posé la première pierre d'un monument aux Morts stéphanois des deux guerres. L'après-midi, il a prononcé un important discours politique devant une foule considérable venue de toutes les régions industrielles du département de la Loire, et à laquelle s'étaient jointes des délégations des mineurs du Nord, des ouvriers des arsenaux de Toulon et de La Seyne et des métallurgistes parisiens. Dans cet appel très attendu adressé au monde du travail, le général de Gaulle a affirmé : « La rénovation économique de la France et, en même temps, la promotion ouvrière, c'est dans l'association que nous devons la trouver. » Phot. F. I.

Des milliers de « sans travail » manifestent dans les rues de Milan pour obtenir un emploi.

M. Jefferson Caffery et M. Bidault ont signé à Paris l'accord d'aide américaine à la France.

JANVIER
PREMIÈRE SEMAINE

Arrivée à Orly, le 31 décembre, de M. Ghavam es Sultaneh, ancien premier ministre d'Iran.

A Moukden, des communistes prisonniers vont servir dans les troupes chinoises.

ÉVÉNEMENTS DU MONDE

L'affaire de Grèce. — *La bataille se poursuit autour de Konitza ; la ville, encerclée depuis le 25 décembre par les rebelles, est dégagée le 1er janvier par les troupes gouvernementales. Le gouvernement d'Athènes, qui a mis « hors la loi », le 28 décembre, le parti communiste, proteste auprès de l'O. N. U. contre l'appui fourni aux insurgés par la Yougoslavie. Le gouvernement britannique fait savoir qu'il considérerait la reconnaissance du gouvernement Markos par un pays quel qu'il soit comme « une nette aggravation de la situation internationale ».*

Le problème allemand. — *Commentant l'échec de la Conférence de Londres, M. Molotov déclare, le 31 décembre, à Moscou, qu'un accord reste possible sur l'Allemagne. Cependant, le général Kœnig se rend à Francfort, le 31 décembre, et s'entretient avec le général Clay de la fusion éventuelle de la zone française (voir page 23) avec la bizone anglo-américaine. Des conversations sur le même objet se poursuivent à Londres par la voie diplomatique.*

L'autonomie administrative est accordée à la Sarre le 3 janvier : M. Gilbert Granval, gouverneur général, devient haut-commissaire de la République française en Sarre. Le même jour est signée une convention judiciaire franco-sarroise.

L'aide à l'Europe. — *M. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, et M. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, signent le 2 janvier, à Paris, l'accord bilatéral fixant les modalités de l'aide intérimaire accordée à la France et dont le montant serait d'environ 280 millions de dollars.*

Roumanie. — *Le roi Michel abdique le 30 décembre. Une « République populaire » est aussitôt proclamée. (Voir page 38).*

Palestine. — *De violents combats se déroulent, le 3 janvier, à Jérusalem, où les Juifs reprennent possession du Mur des lamentations occupé par les arabes.*

Egypte. — *L'ex-roi d'Italie Victor-Emmanuel III meurt au Caire le 28 décembre (voir page 46).*

Chine. — *Les troupes communistes isolent Pékin, mais leur avance est arrêtée dans la région de Moukden.*

Birmanie. — *L'indépendance de la République birmane est proclamée, le 3 janvier, à Rangoon.*

Etats-Unis. — *M. Henry Wallace annonce, le 29 décembre, qu'il posera sa candidature à la présidence des Etats-Unis. Le président Truman signe, le 30 décembre, le projet de loi pour la lutte contre l'inflation. Une tempête de neige paralyse les transports à New York (voir page 35).*

FRANCE. — *La discussion du « plan Mayer » se poursuit. Le Conseil de la République, après deux jours et deux nuits de débats, adopte, le 29 décembre, par 150 voix contre 121, le projet de loi portant prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation. L'Assemblée nationale examine le projet en seconde lecture le 31 décembre et le 1er janvier, et adopte des amendements en faveur des petits commerçants et petits cultivateurs qui réduisent de 150 à 100 milliards le rendement du plan gouvernemental. Aussi, le président Schuman décide-t-il, le 2 janvier, de retirer le projet initial devenu inopérant et de proposer un texte de conciliation prévoyant des rentrées de l'ordre de 125 milliards. L'Assemblée nationale ouvre, le 3 janvier, une session extraordinaire pour en discuter. Le même jour le président du Conseil pose à cinq reprises la question de confiance. Le Conseil national du patronat français apporte, le 29 décembre, un appui réservé au « plan Mayer ». Les syndicats autonomes et « Force ouvrière » réalisent leur fusion le 31 décembre.*

Des inondations, dues à de fortes chutes de pluie, tournent à la catastrophe en Alsace et en Lorraine. Plusieurs milliards de francs de dégâts sont causés dans la Moselle et le Haut-Rhin ; le Bas-Rhin est menacé (voir page 34).

Union Française. — *L'ex-empereur d'Annam Bao-Daï arrive à Londres, le 29 décembre ; il est accueilli par M. Massigli, ambassadeur de France.*

ARTS, SCIENCES, LETTRES

Deux avions à réaction américains atteignent au Japon la vitesse de 1.250 kilomètres à l'heure.

Le prix Guillaume-Apollinaire 1947 est décerné, le 3 janvier, à M. Hervé Bazin.

Van Meegeren, l'auteur des faux Vermeer de Delft, meurt à La Haye, le 30 décembre.

LES RÉPARATIONS

Il y a vingt-cinq ans, la politique et l'opinion publique françaises attendaient beaucoup des réparations. Parce que ces espoirs démesurés ont été alors déçus, ce problème de tout après-guerre n'a jamais éveillé, au cours des dernières années, un intérêt égal.

La contribution d'une politique de réparations rapides au rétablissement des économies alliées, bouleversées par la guerre et l'occupation, avait pourtant été prévue dès avant la victoire. Des principes avaient été posés à Yalta et à Potsdam. Cette politique a été ignorée et ces principes transgressés sans soulever de réaction sensible. Les Conférences de Moscou et de Londres, si elles n'ont pas sonné le glas des réparations, comme certains le craignaient, n'en ont pas moins marqué les limites dans une mesure très restrictive. Maintenant, plus de trente mois après la victoire sur l'Allemagne, les nations dévastées et pillées attendent encore le minimum de satisfaction matérielle qui leur avait été promis en compensation de leurs ruines.

Deux chiffres illustrent la situation présente du régime actuel des réparations en ce qui concerne les nations occidentales : en avril 1921, deux ans après la paix de Versailles, l'Allemagne avait payé aux Alliés 8 milliards de marks-or; fin avril 1947, deux ans après la reddition de 1945, les Alliés n'ont encore reçu, en tout, que l'équivalent de quelques centaines de millions de marks. En outre, et contrairement aux intentions premières, les réparations offertes se sont présentées par bribes, et il a été impossible aux gouvernements demandeurs de préparer des programmes d'ensemble portant sur les diverses branches de leur reconstruction industrielle.

Comment un tel bilan a-t-il pu se former ? C'est l'explication que tout observateur de bonne foi n'aura pas de peine à trouver au siège de l'*Agence interalliée des réparations,* à Bruxelles. Constituée par la Conférence des dix-huit nations, réunie à Paris en novembre 1945 pour partager les réparations à prélever sur le patrimoine allemand, cette agence, dont la présidence, confiée statutairement à la France, est assurée par M. Jacques Rueff, est administrée par un secrétaire général et un personnel international de plus de deux cents membres. Cette machine, qui ne peut fonctionner sans le matériel que doivent lui fournir les puissances occupantes, est paralysée par le défaut d'une politique ferme et cohérente de leur part aux échelons suprêmes et par d'inimaginables complications administratives aux échelons exécutifs.

Pratiquement, les prestations les plus intéressantes au titre des réparations, celles qui ont la plus grande portée politique et économique parce qu'elles affaiblissent le potentiel de l'ancien ennemi au bénéfice direct et immédiat des économies alliées, sont les livraisons de biens d'équipement. L'Agence interalliée s'était préparée à expédier cette partie de sa tâche dans des délais conformes aux stipulations de Potsdam, c'est-à-dire avant janvier 1948. Compte tenu de l'urgence des besoins dans les pays occupés et de l'intérêt primordial que revêtait pour eux la possibilité de disposer d'unités productives complètes dès la période de reconstruction, alors que la production courante de biens d'équipement ne suffit pas à satisfaire à la demande, l'agence s'attendait à distribuer en deux ans plus de 2.500 usines importantes.

Une partie devait provenir des industries dont l'Allemagne ne sera plus autorisée à conserver la disposition, en vertu des règles de désarmement militaire et économique, une autre partie, des industries sujettes à limitation de leur capacité pour satisfaire au principe d'un abaissement systématique du niveau de vie allemand au-dessous de celui de la moyenne des pays européens.

Pratiquement, le niveau futur des industries allemandes avait été fixé, le 27 mars 1946, par une décision du Conseil de contrôle que forment les commandants en chef des quatre zones d'occupation. Cette décision aurait dû rendre disponibles pour les réparations près de la moitié des moyens de production industrielle dont disposait l'Allemagne en 1938, plus la totalité de ceux qu'elle s'était constitués pour le développement de son industrie entre 1938 et 1944 et qui représentaient souvent un volume presque égal. (1)

Mais on sait que, dès mai de la même année 1946, le commandement en chef américain avait décidé de suspendre tout transfert d'usines susceptible d'affaiblir le potentiel de production de sa zone aussi longtemps que la question de l'unité économique de l'Allemagne ne serait pas résolue à la satisfaction de son gouvernement. Le commandement britannique, dès avant la fusion des zones anglo-américaines, avait adopté une attitude analogue. Depuis lors, certains transferts ont été repris, notamment des usines de guerre, des outillages isolés dans les zones britannique et française. D'autre part, les autorités de la bizone ont repris leur programme général de transferts, en le limitant à 682 usines, et celles de la zone française ont mis en répartition une liste d'usines correspondante.

Le fond du problème posé est évidemment politique. Les Etats-Unis et l'Angleterre ne souhaitent visiblement plus aussi vivement que la France affaiblir l'Allemagne industrielle. Mais les porte-parole et la presse des grandes démocraties de langue anglaise se placent rarement de ce point de vue. C'est sur des considérations économiques qu'ils se fondent pour justifier la ligne suivie par leurs commandements de zones.

L'équilibre de la balance allemande des paiements exige, estiment-ils, que la nécessité d'importer des articles d'alimentation et des matières premières — nécessité d'autant plus pressante que la zone orientale livre moins aux autres zones — soit compensée par la possibilité d'exporter des produits manufacturés.

Une personnalité française qui s'est consacrée à l'étude approfondie des affaires de réparations nous a déclaré à ce sujet :

« Même unie sur le plan économique, l'Allemagne livrée à elle-même n'était guère plus viable avant la guerre qu'aujourd'hui. En tout cas, dans ses frontières de 1939 il lui manquait 20 % au moins de produits nécessaires à sa subsistance. Si le morcellement en quatre zones a aggravé fortement cette disparité, au moment où le territoire allemand était réduit de 20 % pour une population supérieure de 15 %, il ne l'a certainement pas créée.

» Autarcique ou non, unie économiquement ou non, l'Allemagne ne peut équilibrer ses échanges à moins d'une politique d'exportation à outrance, fondée sur une industrialisation forcée, comme à partir de 1935, ou sur une aide étrangère, comme à partir de 1924.

» Si réparations et économie allemande s'imbriquent étroitement, il ne s'ensuit pas que la seconde commande les premières. Rétablie économiquement, l'Allemagne reprendrait un rôle décisif dans la politique européenne et même mondiale, tandis que d'anciennes puissances, naguère alliées contre elle, verraient leur affaiblissement consécutif à la guerre accru de toute la disproportion qui existerait alors entre leur situation et la sienne.

» Sans parler des avantages concrets et immédiats que présentent les réparations, les charges financières et autres d'une politique d'affaiblissement de l'Allemagne, si lourdes soient-elles, sont en tout cas préférables à celles que ne manquerait pas d'imposer à bref délai aux budgets des autres nations la reconstruction prématurée de l'économie allemande : sur le plan économique, ce serait la lutte pour les marchés extérieurs et même nationaux ; sur le plan militaire, ce serait une nouvelle course aux armements.

» Il est piquant de noter que cette considération n'a pas échappé à la Grande-Bretagne. Elle ne s'est pas alarmée de la nécessité de diminuer les paiements de l'Allemagne à l'étranger lorsqu'elle a décidé la suppression de la marine marchande allemande. Pourtant, cette suppression obligera l'économie allemande à recourir aux frets étrangers. Mais cela n'empêche pas Londres de s'opposer maintenant non seulement à l'affectation aux réparations, mais à la simple restitution de bateaux de navigation intérieure, en prétendant réduire pour l'Allemagne la nécessité de recourir au fret étranger. »

En admettant même que les exigences de la politique économique européenne et mondiale soient assez fortes pour imposer un traitement plus doux à l'égard de l'Allemagne surindustrialisée, il resterait d'ailleurs un très vaste champ d'action pour les prélèvements de réparations, qui devraient être conjugués avec l'application du plan Marshall, dans le cadre de la reconstruction européenne.

Certaines autorités semblent, en effet, négliger le facteur rendement et se baser sur la production présente de l'Allemagne pour apprécier sa capacité de satisfaire à des besoins normaux de consommation et d'échanges. Or, il ne faut évidemment pas confondre capacité de production et production effective. Ce qu'il importe de laisser à l'Allemagne, c'est une capacité de production raisonnable à plein rendement.

Le maigre bilan des réparations allemandes est d'autant plus déplorable que les principes posés semblaient plus prometteurs. Instruits, semble-t-il, par l'expérience de l'autre après-guerre, les négociateurs de Yalta et de Potsdam avaient évité de prévoir une évaluation monétaire des prestations à exiger de l'Allemagne vaincue. Conscients des dangers inhérents à un système de fournitures en produits fabriqués — qui aboutit à renforcer l'appareil industriel ennemi — ils n'avaient fait qu'une place secondaire aux livraisons de production courante. Soucieux d'apporter une aide immédiate aux pays dévastés, ils avaient fixé des délais stricts pour le transfert des moyens de production utiles aux économies alliées. Cependant l'U. R. S. S., aux Conférences de Moscou et de Londres, a proposé le recours massif aux réparations sur la

(1) Malgré l'étendue des destructions, qui ont été surtout concentrées dans la zone d'occupation britannique, les autorités de cette zone estiment encore sa capacité de production actuelle à 75 % de celle de 1938.

BILAN PROVISOIRE DES RÉPARATIONS ALLEMANDES

LES SIX PRINCIPES ARRÊTÉS A POTSDAM LE 2 JUILLET 1945	LES RÉALISATIONS
La production de guerre (armes, avions, flotte, etc.) est interdite. Tout le matériel non nécessaire à la production industrielle autorisée sera prélevé conformément au plan recommandé par la commission des réparations.	La commission des réparations a tenu deux brèves sessions au cours de l'été 1945; elle s'est ajournée sans avoir élaboré les règles à suivre par le Conseil de contrôle.
L'Allemagne sera traitée comme une entité économique.	Le principe de l'unité économique n'a pas été respecté. L'isolement de la zone russe a posé un problème apparemment insoluble.
Le Conseil de contrôle prendra toutes mesures pour disposer des avoirs allemands à l'étranger.	Une commission a été créée à Berlin par le Conseil de contrôle, cependant que les trois grandes puissances occidentales négocient d'autre part avec les neutres pour le compte de l'Agence interalliée la question des biens allemands. Cette dualité d'organismes dont les rapports sont trop lâches entrave la liquidation des avoirs.
Le paiement des réparations sera subordonné à l'équilibre économique de l'Allemagne.	Le Conseil de contrôle a tenté de définir le niveau de l'industrie assurant l'équilibre économique de l'Allemagne. C'est le plan du 27 mars 1946 dénoncé par les U. S. A. et la Grande-Bretagne après quelques semaines seulement. Depuis lors ces deux puissances tendent à fixer à des niveaux de plus en plus élevés les besoins « minima » d'une Allemagne « en équilibre ».
Les demandes de l'U. R. S. S. et de la Pologne seront satisfaites sur la zone d'occupation orientale. L'U. R. S. S. recevra en outre 15 % de l'outillage prélevé sur les zones occidentales en échange de produits convenus et 10 % de ce même outillage sans contre-partie.	Quelques prélèvements au profit de l'U. R. S. S. ont été effectués en zones occidentales. Les livraisons de contre-partie n'ayant pas commencé, il était prévu des négociations. La Conférence de Londres a échoué sur ce point comme sur les autres.
La quantité d'outillage à prélever sera fixée dans les six mois. Les prélèvements, qui commenceront sans attendre cette fixation, seront achevés dans les deux ans. Les contre-prestations de l'U. R. S. S. seront effectuées dans un délai de cinq ans.	Le Conseil de contrôle n'a jamais fixé officiellement le chiffre des réparations. Les rares allocations effectuées l'ont été au titre d'avances sur réparations. Un an après l'expiration du délai de six mois, 64 usines complètes seulement avaient été attribuées à l'Agence et 9 à l'U. R. S. S. Depuis lors, d'autres réalisations partielles ont été mises en train (voir ci-contre).

production courante allemande. La France était disposée, sous quelque réserve, à en discuter. Mais les Britanniques, à Moscou, et, surtout, les Américains, à Londres, s'y sont formellement opposés, n'entendant pas alimenter l'Allemagne en vue de livraisons à l'U. R. S. S.

Les leçons de deux années et demie prouvent que, sans insister sur l'aspect politique évoqué plus haut, d'autres difficultés avaient été sous-estimées qui ont contribué à entraver le mécanisme des réparations.

D'abord, les trois Grands avaient prévu d'instituer une commission interalliée des réparations, sans la doter d'un statut défini par rapport aux commandements militaires souverains. Il était fatal, dans ces conditions, que ces derniers prissent ombrage des activités d'un organisme si étroitement mêlé à leurs politiques économiques. En fait, la Commission interalliée n'a jamais fonctionné et s'est mise en sommeil.

Malgré cette situation déplorable, les autorités alliées des zones occidentales d'occupation ont fait quelques efforts pour réaliser divers transferts urgents ou symboliques :

Des prélèvements directs de matériels ont été opérés par les nations occupantes dans leurs zones respectives. Ils sont simplement repris en compte par l'Agence interalliée ;

Le Conseil de contrôle a décidé, en août 1945, de mettre en distribution, à titre d'avances sur réparations, soixante-quatre usines ;

Le démantèlement des usines de guerre a été amorcé par celui de cinquante et une unités, et poursuivi, après la Conférence de Moscou, par une distribution complète de cette catégorie de matériel.

Les Britanniques, puis les Français, ont établi des « plans d'urgence » de transfert de matériels isolés inventoriés dans leur zone, représentant ensemble une valeur de quelque 45 millions de reichsmarks 1938. L'exécution de ces plans s'achève.

L'ensemble de ces mesures a procuré à l'Agence interalliée les modestes moyens de ne pas cesser toute activité réelle, répartissant, en 1946, 64,4 millions de reichsmarks en 1938 d'équipement industriel en capital et un montant du même ordre en 1947.

Mais l'expérience de ces opérations a clairement montré que, même si le Conseil de contrôle avait témoigné du plus grand zèle et de la plus parfaite communauté de vues dans l'expédition des affaires de réparations, l'existence des directoires (1) où les quatre puissances occupantes sont représentées à chaque échelon aurait entretenu une inertie incompatible avec les nécessités matérielles des transferts.

Dans l'état actuel de l'organisation alliée en Allemagne, le secrétariat de l'Agence interalliée des réparations a calculé qu'un dossier prenait l'attache de cinquante et une autorités avant que le transfert d'usine qu'il concernait fût exécuté. Cela représente cent deux entrées ou sorties de courrier pour une même affaire, sans compter les correspondances accessoires, les incidents de transmission, les litiges, etc. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que les délais normaux d'exécution pour un transfert d'usine atteignent de dix-huit mois à deux ans.

Le fruit de ces méthodes est tel qu'on pouvait l'attendre. Dix-huit mois après Potsdam, à la fin de 1946, les seules opérations achevées concernaient quatre usines en tout et pour tout, les difficultés de toute nature n'ayant permis d'enlever que 4 % du matériel attribué. Depuis lors, les transferts se sont exécutés progressivement et nécessiteront encore au moins deux ans, en y comprenant le nouveau plan de la bizone et celui de la zone française.

Il est de plus en plus nécessaire d'alléger la procédure existante, même pour remplir ce programme limité et retardé. Si les Alliés avaient maintenu l'unité de leur politique, comme il avait été supposé à Potsdam, il aurait convenu de reprendre l'idée d'un organisme, indépendant des autorités de zones, relevant directement du Conseil des ministres des Affaires étrangères, chargé d'appliquer ses décisions en matière de réparations. Cet organisme, quadripartì au sommet, aurait été international et unifié à la base, c'est-à-dire doté d'un personnel permanent placé sous l'autorité d'un secrétaire général, seul responsable devant les représentants des quatre puissances.

Une solution de ce genre aurait soulevé, on ne l'ignore pas, de farouches oppositions de la part des autorités d'occupation, dépouillées d'un secteur-clé de leurs prérogatives. Mais ces difficultés mêmes n'auront sans doute pas lieu de se faire jour. Il semble que chacune des puissances occupantes poursuive ouvertement aujourd'hui des objectifs différents.

Il conviendrait cependant que les puissances occupantes n'oublient pas les responsabilités qu'elles ont endossées à l'égard de l'ensemble des pays alliés aussi bien qu'à l'égard de leurs propres peuples. La réparation des dommages causés par l'ennemi est à la discrétion des Etats chargés d'administrer les territoires conquis par des efforts et par des sacrifices communs. Ils auraient tort, à tous égards, de subordonner l'exécution de cette mission à la poursuite de leurs objectifs particuliers.

ROGER MAUREL.

(1) Les directoires sont des organismes centraux du type ministériel, institués par le Conseil de contrôle pour préparer ses décisions et en assurer l'exécution.

Flotte marchande.

L'A. I. R. a réparti 750.000 tonnes, non pas d'après les pourcentages convenus pour l'ensemble des réparations, mais proportionnellement aux pertes de tonnage.

Sur une valeur estimée de 12 millions de livres sterling, le Royaume-Uni s'est vu attribuer 6 millions de livres, la France, 1,8 million.

Usines et machines-outils.

64 usines ont été mises à la disposition de l'A. I. R. au titre des livraisons anticipées.

Les machines-outils d'usage courant de 84 usines de guerre (évaluées 66 millions de marks), et du matériel à usage général, provenant d'usines en zones britannique et française (évalué 45 millions de marks), ont été en outre attribués.

Les Anglo-Américains ont établi un plan « définitif » portant sur 682 usines de leur bizone, les Français ont préparé un travail analogue portant sur 176 usines.

Le total est loin d'approcher les 2.626 usines primitivement prévues.

Apport des réparations à l'économie française.

(Valeur marchande en milliards de francs.)

Navires	1,8
Usines et outillages livrés	4
— — à livrer	4,2
	10
Programmes à venir..... 8 à	10
TOTAL.....	20

Principales livraisons effectuées ou attendues :

Quatre centrales électriques, une fabrique de vilebrequins pour moteurs lourds, une de roulements à billes, bancs pour aviation, des usines de produits chimiques, plusieurs milliers de machines-outils.

LA FRANCE SUR LE RHIN

par notre envoyé spécial LUCIEN BODARD

REFAIRE une Allemagne nouvelle, qui serait en même temps une bonne Allemagne, tel fut le louable dessein des divers occupants. Les Français, plus particulièrement intéressés, n'y ont pas manqué, mais se sont trouvés, comme, d'ailleurs, tout le monde, devant une carence de matériaux ; c'est alors qu'ils ont essayé de fabriquer le neuf avec du vieux, avec du préhitlérien, que ce soient les anciens partis reconstitués ou les Eglises reconnues de non-nazisme. Erreur capitale, car on se bornait à enduire d'une croûte légale un pays réel à l'état de mort, mais qui ressusciterait fatalement ; on prenait ainsi la cause pour l'effet, on préparait de ses propres mains un cycle infernal qui, dans cette Germanie si récemment dégorgée par la Prusse, peut encore conduire à une de ces explosions rituelles marquées dans le passé par Fichte, par Bismarck, par Hitler. Le nazisme est né de ce qui était — mettons en réaction de ce qui était — et l'on refait ce qui était, plutôt que de travailler dans la masse même qui avait été hitlérienne. Que donne-t-on, en effet, aux Allemands, sinon ce dont ils n'ont plus voulu en 1933 — et dont ils ne voudront plus quand ils le pourront. Quelle est donc la réaction populaire, sinon la constatation amusée ou amère que ceux-là mêmes qui avaient fait faillite en 1933 — socialistes reculant devant la grève générale ou catholiques liés au pouvoir temporel par les chaînes d'or d'un concordat — étaient de nouveau aux places ! La situation a même relativement empiré, car, les meilleurs ayant disparu dans la tourmente, ceux qui sont revenus sont de la moins bonne qualité et, dans un vain effort pour rattraper la faveur populaire, ont déjà commencé la course facile du nationalisme. On met un masque démocratique à l'Allemagne en oubliant que l'Allemagne n'a jamais eu de démocratie, qu'elle a toujours vécu dans les faux semblants !

Peut-être n'est-ce pas sa faute, car elle est passée sans transition du despotisme éclairé de ses principicules à la dictature d'une Prusse de droit divin, où Bismarck se proclamait d'abord « vassal de son roi ». La bonne Allemagne a été malaxée par le junker conquérant, qu'il ait été soldat ou bureaucrate, et elle s'est résignée en échange de la prospérité matérielle. L'évolution moderne de la démocratie a été faussée, parce que la bourgeoisie allemande s'est mise à la remorque d'une caste nobiliaire qui lui assurait de la manière forte le calme social à l'intérieur et des marchés à l'extérieur. Ce mariage de raison, devenu passionnel, a donné les enfants du péché et de la mort. L'Allemagne de Bismarck et de Guillaume II n'avait pas de véritable existence politique. La Constitution du III[e] Reich, à l'abri de son décor parlementaire, était munie d'un passe-partout au profit de l'empereur. Les partis politiques, démunis de la notion même de politique, ne furent que des machines à donner satisfaction aux besoins commerciaux de leurs clientèles, avec ficelles tirées du dehors ; la bourgeoisie avait tout entraîné dans son ralliement matérialiste.

Certes, certaines forces hétérogènes s'étaient heurtées violemment à l'ordre prussien, mais uniquement sous l'effet de la concurrence, en des chocs d'intérêt. Que les catholiques aient cueilli les palmes du martyre dans la persécution du Kulturkampf, qu'ils aient offert en plein XIX[e] siècle un tableau analogue à celui de la France des insermentés et même des assemblées du désert, ils n'en sont pas moins passés de l'autre bord dès la victoire, au moyen de ce puissant parti du Centre qui allait servir de

M[gr] Bornwasser, archevêque de Trèves.

charnière à tous les cartels politiques. Que les socialistes aient résisté obstinément à toutes les lois d'exception, à tous les états de siège, à tout l'appareil de répression d'un conservatisme en panique devant la montée régulière de la « marée rouge », ils se sont rapidement transformés, en acquérant la puissance temporelle, en ces sociaux-démocrates convenables et de bonne famille, qui, gérants consciencieux de la classe ouvrière dans une Allemagne capitaliste, ont fait leur propagande électorale avec des affiches de ce genre: « Pour voter chrétien, votez socialiste. » Ainsi les uns et les autres étaient devenus infidèles à leurs missions — les catholiques abandonnant le fédéralisme, les socialistes rejetant le marxisme — dès qu'ils furent, eux aussi, des colonnes de l'Etat. Quel ne fut donc pas l'embarras de tous ces démocrates sur étiquettes quand, après la première défaite, ils furent mis en république forcée ! On fabriqua donc un régime sur commande, avec des pièces achetées à l'étranger — un président mode américaine, un cabinet genre occidental, sans compter le referendum à la suisse. Ce ne fut qu'une république de basempire, que le socialiste Noske avait aiguillée dès 1918 sur les anciennes routines en refaisant l'unité allemande dans le sang, selon la meilleure tradition prussienne. De quel poids a pesé sur l'Allemagne ce complexe — la peur de n'être pas assez allemand ! La suite de cette histoire est bien connue, c'est celle des grenouilles qui demandent un roi — on eut Hitler.

Ainsi l'Allemagne se présente cette fois tout comme après 1918, mais à la puissance x. Encore une fois, le processus est le même : les occupants, lassés de remuer la pâte de l'évangélisation démocratique, s'en remettent déjà à de « bons » Allemands. D'ailleurs, cette « bonté » est nourrie sur une fiction, celle de la résistance : car, où a-t-elle été cette résistance — en dehors de celle des militaires battus qui voulaient s'en tirer au meilleur compte ? Les partis, une fois disparus dans leurs trappes en 1933, n'en sont sortis qu'au bénéfice de la défaite ; quant aux Eglises, elles se sont bornées à subsister à travers la dureté des temps. Mais examinons ces grands événements à l'échelle rhénane.

Les Eglises allemandes — et plus particulièrement l'Eglise catholique — veulent, dans le désarroi actuel, servir au ralliement des Allemands. Certes, elles n'ont jamais été plus puissantes selon les données extérieures, et l'Allemagne apparaît encore au voyageur, sous son aspect de la guerre de Trente ans, comme un échiquier aux cases religieuses. Les Eglises, au lieu de se retrancher dans la séparation avec l'Etat, appartiennent aussi à ce bas monde, selon la conception médiévale, en prétendant régenter non seulement les âmes, mais aussi les corps. Le catholicisme est encore celui du Saint-Empire romain germanique : tandis que nos antiques cités cléricales sont mortes, Trèves, en ses couvents silencieux et ses portes latines, est toujours sous la puissance de son archevêque, le successeur à peine amoindri des électeurs ecclésiastiques. La neutralité est honnie — tout est engagement. C'est ainsi que la religion doit « armaturer » la société entière ; certains proclament qu'il est une manière catholique d'enseigner la géométrie et réclament l'obligation de l'école confessionnelle par cet argument : « L'enseignement moral sans Dieu n'est pas moral. »

Ainsi le catholicisme offre l'idéal chrétien à l'Allemagne vaincue ; et pourtant, on ne dirait pas, par suite de la prédominance des rites extérieurs, une Eglise sortant de la persécution ! Il n'y a pas eu contre le paganisme nazi un soulèvement mystique comme lors du Kulturkampf, sans doute à cause des prudences réciproques. Le catholicisme allemand — et plus particulièrement le catholicisme rhénan — si imprégné de l'esprit deutschnational, n'a-t-il pas tenté d'aiguiller l'hitlérisme sur la voie de garage de la raison ? Ces espoirs furent déçus, et le parti ne tarda pas à se retourner contre l'Eglise, mais selon la méthode indirecte : au lieu des attaques frontales si funestes à Bismarck, Hitler procéda par les effets combinés du discrédit et de l'étouffement. Que de dossiers soigneusement fabriqués sur les scandales ecclésiastique ! mais, surtout, on asphyxia ; l'Eglise, on la sépara des réalités en coupant les racines qui s'enfonçaient dans la terre allemande, par la suppression des écoles, des syndicats, des journaux, de toutes les organisations chrétiennes représentant près d'un siècle de lente

(*) Voir *France-Illustration* du 27 décembre 1947 et 3 janvier 1948.

L'abbaye de Maria-Laach, située près de Coblence, est un relais spirituel entre les archevêchés de Trèves, de Mayence et de Cologne.

expansion. Le clergé a supporté ces maux avec une résignation exemplaire : certes, des prêtres ont été déportés pour cause de désapprobation, des évêques ont fait des mandements courageux à la suite de l'encyclique papale « *mit brennender Sorge* » ; et cependant tout s'est passé comme si l'on montrait de la patience à l'égard de ce fléau, par peur d'un mal jugé autrement funeste, le communisme.

Mais à peine l'Allemagne était-elle écroulée, avec le matérialisme installé jusqu'en Saxe, que l'Eglise recourait aux grands moyens de la politique. Les évêques étaient redevenus ces pontifes étymologiques, raides comme sur les vitraux, et qui sont les intercesseurs auprès de Dieu des peuples menacés ; de nouveau, l'épiscopat germanique, en ses conférences annuelles de Fulda, agissait comme dans un concile temporel. Tout ce haut personnel ecclésiastique, encore empreint des grandeurs de l'Allemagne catholique, se résignait difficilement à la théorie de la barrière, au repli sur la ligne allant de la cathédrale de Cologne à la cathédrale Saint-Etienne de Vienne. Tout en préparant ces deux Etats rhénans et bavarois, destinés à enserrer dans des masses catholiques une Allemagne médiane à prépondérance protestante, l'épiscopat s'efforçait de tendre la main jusqu'à ces îlots catholiques de la zone russe, et même jusqu'au peuple polonais. Autour de ce clergé se déroule un jeu de bascule avec Kaiser, d'une part — ce chrétien berlinois favorable à un concordat moral entre l'Eglise catholique et l'occupant soviétique sur la base de l'unité allemande — et M^gr^ Munch, d'autre part, ce prélat américain qui, posant la division comme fait accompli, s'efforce d'orienter les perspectives religieuses vers Francfort. Mais Kaiser devient malgré tout de plus en plus suspect aux Russes, en sorte que certaines espérances s'étiolent avec le temps : c'est ainsi que M^gr^ Bornwasser, le très nationaliste archevêque de Trèves, a dit douloureusement à un visiteur : « Je ne crois plus à la Grande Allemagne. »

M^gr^ Bornwasser est dans la lignée de ces prélats de la vieille école qui sont un peu les fonctionnaires de Dieu. C'est maintenant un vieillard de quatre-vingt-trois ans qui, en son lent parler régulier, avec ses mains tranquillement jointes sous sa grosse croix pastorale, est l'incarnation même de la grandeur ecclésiastique. Toujours est-il qu'il est animé contre la France de la double prévention du patriote allemand et du catholique clérical. Contre notre pays, il a mené un combat de plus de vingt ans, avec l'assistance de son vicaire général, von Meurers, un junker qui avait été officier d'artillerie lors de l'autre guerre. Au temps de première occupation, il arriva à Monseigneur d'invectiver, du haut de sa chaire-cathédrale, les soldats français épars dans l'assistance. Il y eut aussi le plébiscite de la Sarre, où l'autorité archiépiscopale fut largement utilisée pour la cause de l'Anschluss. Or, maintenant, les Français, revenus, se sont retrouvés encore une fois face à face avec leur adversaire, vieilli, mais toujours en vie. De nouveau, ce furent des incidents à propos de la Sarre ; l'épisode le plus connu est celui de la lettre pastorale, dont les Français interdirent la lecture en chaire de plusieurs extraits, ce qui donna bien des cas de conscience aux curés, écartelés entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. La riposte française fut effectuée en cour de Rome : on demanda la création d'un évêché sarrois, prélevé sur le ressort de Trèves. M^gr^ Bornwasser, le vainqueur de 1936, était doublement atteint, dans son sentiment de grand Allemand et en tant que pasteur qui perd une partie de son troupeau. Certes, il se défendit bravement ; il semble cependant qu'il a évité d'envenimer à l'extrême le conflit. En effet, on n'est plus devant le voisinage en chiens de faïence de deux entités qui seraient la France et l'Allemagne : désormais, l'Eglise germanique, dans la reconstruction de ses positions, a besoin d'assurer ses arrières sur la France — ne serait-ce qu'à cause de la géographie. Aussi M^gr^ Bornwasser, tel un guerrier ayant lutté jusqu'au bout, paraît se résigner à l'inévitable. Il semble résolu à l'apaisement, afin de réaliser un plus grand dessein : la rechristianisation de l'Allemagne « déchristianisée ».

Il ne s'agit pas de recatholicisation, car l'Eglise catholique, dès qu'elle se fut affirmée comme un Etat presque complet dans l'Etat du gouvernement militaire, est partie à la

Le chanoine Walzer exerce une influence considérable en faveur du fédéralisme.

Le docteur Peiler, prélat catholique, expose la doctrine de l'Eglise à Radio-Coblence.

croisade, mais avec des forces encore élargies par l'emploi du terme chrétien. Certes, l'Allemagne était, depuis l'assaut protestant du Kulturkampf, le pays du *modus vivendi* religieux, chaque confession se satisfaisant de ses propres fidèles. Mais, dépassant le stade de la coexistence bienveillante, les Eglises se resserrent maintenant au nom de l'idéal chrétien pour faire un front commun contre l'ennemi mutuel, le matérialisme. Protestants et catholiques se découvrent réciproquement des vertus antérieurement insoupçonnées. D'ailleurs, le rassemblement, devenu une sorte de remède général, va au delà du plan confessionnel : le mouvement « Una Sancta », qui est dirigé par un simple curé de campagne, le recteur Laross, mais sous la protection tutélaire de plusieurs évêques, exalte la mystique de la « paix créatrice » sur un triple plan — non seulement entre catholiques et protestants, non seulement entre chrétiens et socialistes, mais plus largement encore entre tous les peuples dotés d'une civilisation « humaniste ».

Il ne semble pas que le catholicisme ait dépassé ses positions traditionnelles ; il est revenu à sa place par effet de pesanteur, à cause de l'absence d'antagonisme. L'Eglise est trop riche et trop puissante pour un pays si pauvre et si écrasé ; il s'est produit un décalage. De là une perte d'emprise, comme en témoigne le vote des Sarrois en opposition aux mandements de M^gr^ Bornwasser. Tout le lent travail qui a « socialisé » le catholicisme français commence à peine en Allemagne. Quelques prêtres « avancés » s'efforcent bien d'adapter les méthodes de la J. O. C. française auprès des masses prolétariennes, comme à Ludwigshafen, mais les

Le pasteur Köhler a été satisfait d'une visite aux camps de prisonniers français.

instances supérieurs se méfient d'une pareille révolution. L'Eglise a aussi perdu la jeunesse, encore imprégnée des enchantements hitlériens. Quant à l'alliance avec les protestants, elle est surtout un produit de circonstance ; les réformés, en leur fragmentation anarchique, sont attirés vers l'Eglise romaine comme envers le symbole de l'ordre et de la pérennité et aussi parce que beaucoup d'entre eux ont été compromis avec l'hitlérisme. Mais déjà ils redoutent d'être « majorisés », et le grand théologien protestant Barth a donné le signal de l'indépendance en condamnant le christianisme politique. Il semble bien que l'anticommunisme et un certain relent de nationalisme ne suffisent pas à régénérer l'Allemagne : la religion est un monument intact au milieu des ruines, mais elle n'apporte pas de solution au désespoir allemand.

Les partis politiques font ce qu'ils peuvent afin de se mettre au goût du jour, en donnant assez ostensiblement dans le fédéralisme, pour ne pas parler de la « démocratie », qui est une véritable tarte à la crème. Le fin du fin consiste à associer assez de neuf — pour ne pas être chargé des péchés du passé — avec suffisamment de vieux pour se targuer des traditions allemandes. De ces nécessités contradictoires résulte un équilibre précaire, en général résolu par l'échappatoire des tendances. A vrai dire, la carte politique n'est pas encore décantée, il y a de tout dans un parti. Ne parlons pas du parti communiste, dit K. P. D., qui est monolithique, avec un programme décalqué de celui de Berlin. Sa propagande ne le mène guère au delà du prolétariat urbain ; il recule même dans cette « chasse gardée », à en juger par sa défaite à l'immense usine de l'I. G. Farben de Ludwigshafen lors des dernières élections aux conseils d'entreprise. A l'autre extrémité, le parti démocrate libéral est un produit pur, hérité du XIX^e^ siècle avec son laisser-faire, laisser passer et aussi avec l'anticléricalisme qui animait nos grands bourgeois de l'époque Louis-Philippe. On y trouve les industriels qui ne se sont ralliés ni aux chrétiens ni aux socialistes, parce que « chez les uns il faut trop prier, et les autres ne sont pas notre genre », comme m'a dit l'un d'eux. Mais ce parti est aussi faible que la bourgeoisie actuelle.

Pratiquement, le C. D. U. (union chrétienne démocratique) et le S. P. D. (parti social démocrate) se partagent la poire politique. Ce sont des rivaux, à tel point que l'on distingue couramment les pommes de terre chrétiennes des pommes de terre socialistes. Ce sont encore davantage des associés : quoique les uns se réclament du christianisme et les autres du marxisme, la différence est minime dans la réalité. Tous deux sont d'abord anticommunistes. Ils sont également favorables à des mesures « avancées », comme le partage des grandes propriétés et certaines nationalisations, mais il n'y a pas de grandes propriétés à partager en Rhénanie ; quant aux nationalisations, elles sont tombées dans le domaine des considérations inactuelles depuis que les Anglais y ont renoncé dans la Ruhr. En ce qui concerne le fédéralisme et l'unité, les socialistes se réclament de l'*einheit* et les chrétiens de l'*einigkeit*, ce qui fait un monde, paraît-il.

La grande préoccupation du C. D. U. est de ne pas être le Centre, mais une sorte de M. R. P. germanique. « Nous ne sommes pas le Centre, y dit-on couramment, parce que le parti est ouvert aux protestants et qu'il est fédéraliste. » Mais, justement, ne risque-t-il pas de le redevenir ? Actuellement, il sert de fourre-tout, remplaçant à lui seul une douzaine d'anciens partis qui s'étageaient du centre aux ultra-nationalistes. « Un parti n'est pas une oie, disait Lenine, car il ne doit pas avoir d'ailes. » Le C. D. U., selon cette définition, ne serait pas un parti, il a des ailes. Le noyau central est sous la dépendance étroite du clergé catholique, mais les curés — qui sont essentiellement des Rhénans — sont plus fédéralistes que les évêques, habitués aux horizons allemands, de telle sorte que l'évêque de Spire a fait une déclaration pour leur interdire de s'occuper de politique. Quant aux ailes, la gauche est composée de syndicalistes chrétiens, la droite, de gros bourgeois, mais toutes deux sont à majorité protestante. En somme, le C. D. U. rassemble des réactionnaires et des « sociaux », des fédéralistes et des unitaires. C'est un combattant privé d'ennemi — le combat est à l'intérieur. Dans ces conditions, aura-t-il le courage de résister là où le Centre avait cédé à la tradition prussienne ?

La social-démocratie allemande est divisée territorialement entre le Bavarois Hoegner — fédéraliste — et le super-unitaire Schumacher. Quant à la S. P. D. de l'Etat rhéno-palatin, elle a suivi son chef Boegler dans sa migration de Hoegner à Schumacher. A vrai dire, tout le secret de la social-démocratie est dans le social-démocrate, ce monsieur bien organisé professionnellement, appelé camarade, tout hérissé devant des expressions comme « lutte des classes » ou « dictature du prolétariat ». Ce qui le domine, c'est le sentiment de son appartenance à une continuité et à une universalité : il se réfère tout naturellement à Rosa Luxembourg comme « à notre camarade Léon Blum ». Ce qui a été fait en son absence ne compte pas : aussi, à partir du moment où la social-démocratie exerce de nouveau en Allemagne, il est normal que l'Allemagne soit une nation comme une autre, peut-être plus qu'une autre. De là le choix de l'unité comme cheval de bataille, d'autant plus qu'il faut résister aux communistes « agents de l'étranger », selon les termes de Boegler. Dans l'Etat rhéno-palatin, la campagne pour l'unité a pris la forme activiste d'une guerre au séparatisme, car, Boegler *dixit*, le séparatisme est une déclaration de guerre à la démocratie. A vrai dire, Boegler truque un peu en confondant le fédéralisme avec le séparatisme, comme en prêtant aux Français des arrière-pensées annexionnistes. Cependant, la lutte pour l'unité se heurte à un obstacle que le C. D. U. a cherché à contourner. Comment, en effet, accepter l'unité

On achève, à l'Université de Mayence, le Kaiser Wilhelm Institute, consacré à la chimie nucléaire.

Les étudiants de la Faculté des sciences font leurs expérimentations dans les abris de l'Université, ancienne caserne de D. C. A.

quasi totale — ce qui correspond à la formule russe — tout en refusant de collaborer avec le parti socialiste unifié de zone soviétique ? Comment concilier l'anticommunisme avec le risque d'une communisation ? Les chefs de la social-démocratie acceptent cet aléa, mais les troupes hésitent bien davantage.

Pendant que les partis allemands reviennent à leurs habitudes, les Français proposent aux Rhénans certaines solutions générales qu'ils accepteraient peut-être, à condition de les attirer. La masse est encore « en l'air », mais elle peut descendre sur terre — une terre qui ne nous serait pas favorable.

Déjà les Allemands voudraient bien ne plus être des « vaincus », non plus en recourant au nationalisme, comme après l'autre guerre, mais au nom de l'internationalisme. Déjà ils réclament, en ce qui concerne la collaboration, le passage du sens unique à l'aller et retour. Mais est-ce possible ? C'est la question que la France doit se poser maintenant, sur le plan rhénan tout au moins. On était parti d'un ordre de priorité bien naturel, exprimé par ce terme : « La France d'abord » ; par exemple, il ne fallait pas que Mayence fût reconstruite avant Caen. Bien que ce programme négatif apparût finalement comme insuffisant, on n'osa pas donner forme à un plan plus avancé, par peur de l'opinion française. Ce fut la réalité quotidienne qui conduisit à une pratique où se trouvait, à côté de l'épée de Brennus, la vieille tradition non des frontières naturelles, mais de l'influence française sur les marches occidentales de la Germanie. Maintenant, il est temps d'avoir une politique cohérente par la culture et l'économie. On a commencé par le plus facile, la culture. La France est d'abord réapparue en professeur d'humanité qui enseigne l'*a b c* à un peuple retourné à la barbarie, serait-ce scientifiquement.

Malgré la trahison des clercs — ou leur anéantissement — renaît timidement la fleur d'or des belles-lettres. Elle tâche de pousser sur place, au moyen d'engrais artificiels déversés par le gouvernement militaire, qui fait du mécénat. Il se crée peu à peu un foyer rhénan, où se pratique l'alchimie d'un intellectualisme nouveau. Mais l'aspiration majeure est la connaissance du monde, par une sorte de bain dans les grands courants de la pensée, de la pensée française en particulier. Il s'agit là d'un désir pur, désintéressé, comme chez le respectable maire de Riltz, qui disait récemment : « Où était le temps où j'allais acclamer Sarah Bernhardt ! » Cette culture, on l'apporte à domicile par un enchevêtrement d'organismes à étiquettes diverses — instituts français, centres d'informations, etc. — assidûment fréquentés, en dépit de leur « officialisme ». Mais, au delà de cette exportation en conserve, on s'est risqué au contact direct — religieux avec religieux, syndicalistes avec syndicalistes, etc. — en sorte que se sont nouées, de part et d'autre de la frontière, les premières relations privées. On projette même un centre permanent de rencontres à Trèves, sous la forme d'une université internationale, avec patronage des grands noms européens. Cependant, l'arrière-plan psychologique est encore incertain, à preuve cette rencontre d'étudiants en Forêt Noire, où un discours nationaliste fut accueilli par les cris « Ouradour ! Ouradour ! ». On a peut-être mis la charrue avant les bœufs ; la France et la Rhénanie sont encore comme deux vases non communicants entre lesquels on transporte officiellement quelques gouttes culturelles. En fait, c'est à partir d'une normalisation économique que la culture française pourra se propager profondément en Rhénanie, et inversement.

La politique économique de la France dans sa zone est considérée comme un chef-d'œuvre de mesure ; en fait, c'est une sorte de juste moyenne entre les récupérations massives des Russes et les déboursements non moins consistants des Anglo-Saxons. Il ne s'agit guère que d'un miracle comptable ; on s'est emparé de certaines données pour en tirer les conséquences nécessaires, avec une grande attention aux colonnes de l'actif et du passif. L'opération est déjà complexe, car elle ne peut s'effectuer en circuit fermé — on est obligé de faire intervenir des éléments externes, comme les autres zones et même le reste du monde. Prenons le cas de l'Etat rhéno-palatin, *a priori* heureusement proportionné entre l'agriculture rhénane et les industries du Palatinat, lesquelles s'étendent sur la gamme classique allant de la métallurgie aux textiles, en passant par les fausses pierres d'Idar Oberstein, les chaussures de Pirmasens, trop bon marché pour la consommation française, et surtout cette colossale usine chimique de l'I. G. Farben, dont la capacité atteint à elle seule 80 % de toute l'industrie chimique française. En réalité, tout est industrie — y compris l'agriculture, qui ne fournit guère que du vin et du tabac. Dans ces conditions, on doit tout faire entrer et tout faire sortir, mais c'est la sortie qui commande, car elle donne les devises pour les

On édifie à la hâte, dans les ruines de Mayence, future capitale de la zone française, les buildings qui abriteront les services administratifs actuellement installés à Baden-Baden.

entrées, ce qu'il faut pour la nourriture des hommes et aussi des machines. On est dans un mouvement perpétuel à trois temps, en produisant suffisamment pour avoir de quoi manger au moyen du jeu de l'import-export. Dans ce système quasi mathématique, le standard vital est commandé par le rendement, automatiquement : ne suffirait-il pas de relever l'actuel pourcentage de 35 % (le même que dans les autres zones) pour gonfler toute l'existence économique ? Jusqu'à présent, on a trouvé ce niveau commode ; c'était une sorte de compromis entre la sécurité française et la part faite aux populations. La restriction apparaît particulièrement à l'I. G. Farben, qui, en dépit de ses 50.000 bombes (800.000 sur Ludwigshafen) et son aspect de terrain vague aux ferrailles monstrueuses, n'a qu'une invalidité de 25 %. Cette dangereuse usine, on ne l'a pas détruite ; on s'est borné à lui mettre une muselière. Mise sous séquestre avec les initiales innocentes de B. A. S. F., elle est devenue, selon la terminologie officielle, le soldat de la paix sur le Rhin. On a supprimé les liaisons dangereuses, en l'extirpant de l'immense trust germanique — sinon mondial — de la Farben ; quoique réduite à elle-même, on l'a encore émondée, comme on ferait pour un arbre trop luxuriant : au lieu de reconstituer la chaîne infinie des réactions, on a volontairement laissé des trous, afin de ne fabriquer que quelques produits intéressants — système, d'ailleurs, antiéconomique, qui serait mortel en temps de concurrence ordinaire. D'une part, on ne reconstruit pas, d'autre part, on ne démonte pas ; il s'agit d'un provisoire qui permet tout au plus de reculer la décision.

Toutes les autorités françaises sont converties, avant même la Conférence de Londres, à un coup de pouce aux 35 % : elles sont même généralement hostiles au démontage, en tout cas pour la plupart des 177 usines prévues pour la zone française (y compris le secteur français de Berlin). La tendance française actuelle est de se limiter aux catégories 1 et 2 — industries de guerre et industries produisant des objets interdits à l'Allemagne, en faisant grâce à la catégorie 3 — industries en surnombre pour le standard vital prévu.

Le démontage apparaît comme une fausse serrure de sécurité ; d'ailleurs, ce n'est qu'un début dans la chute des garanties — le dirigisme lui-même est forcé à l'assouplissement. Le niveau de 35 % correspondait à la capacité de nos services, maîtres-jacques souverains de l'économie : tous les commerces humains étaient assez schématisés pour tenir dans les mains de quelques fonctionnaires. Une circulation artificielle, complétée par des accords interzones, un office du commerce extérieur et une mission française d'achats — en somme un système de pipes-lines — avaient remplacé les courants spontanés de l'offre et de la demande. Il est certain que ce « plâtre » sur le corps écrasé de l'économie a assuré l'existence pendant le chaos, mais ce processus héroïque est à bout de souffle : cette fois, l'Allemagne occidentale est au bord de la famine. Toutes ces masses humaines qui, dans le paroxysme industriel, s'accumulèrent le long du Rhin ne peuvent indéfiniment subsister dans le ralenti économique, même avec la charité anglo-saxonne, même avec la méticulosité française. On est devant l'inéluctable nécessité d'un relèvement du pourcentage, dans un cadre territorial élargi.

Le régime d'exception économique sera peu à peu remplacé par le jeu normal des lois commerciales ; dès lors, la mission de la France sera autre — ce sera d'intégrer l'Allemagne en une économie européenne à partir du Rhin, cette artère de l'Occident qui commande la prospérité depuis la paisible Hollande jusqu'au sillon rhodanien. Le Rhin doit retrouver son rôle antique, encore étendu par une grande politique de voies de communications, à commencer par l'aménagement de la Moselle à courant libre. La Ruhr demeure à la fois le pivot et le danger. Car, quel que soit le régime adopté, elle conservera sa puissance, tout son formidable potentiel. Quelles précautions, alors ? De remède interne, il n'en est pas. La socialisation selon l'ancienne formule anglaise n'apporte aucune sécurité, car quelle confiance — le passé l'a montré — peut-on accorder à la social-démocratie ainsi amenée aux leviers de commande ? Quant à la décartelisation, il est inutile de se faire trop d'illusions. Le complexe de la Ruhr, décartelisé ou pas, fonctionnera toujours de la même façon : on pourra tout au plus éviter la mobilisation de tout l'appareil vers un but unique, comme le réarmement. Les magnats ont théoriquement disparu, mais leurs hommes, leurs services prolongent leur influence. Evidemment, les industriels sont maintenant tournés vers l'Ouest, mais ne pourraient-ils pas se retourner vers la Prusse ? En réalité, il n'est qu'une seule solution, l'internationalisation de la Ruhr avec participation française.

Actuellement, à la suite de la Conférence de Londres, la zone française est placée devant la réorganisation de l'Allemagne occidentale — ce qu'on appelle sommairement la trizone. Il est indéniable que cette opération peut comporter, du côté français, des inconvénients. Economiquement, on risque d'être entraîné dans le passif inévitable ; politiquement, il y a le danger d'un alignement sur l'américanisme — ce qu'on a difficilement évité depuis le début. A vrai dire, tout dépendra de ce que sera la trizone. Rien de plus souhaitable que la suppression des barrières économiques dans un cadre fédéraliste qui pourrait éventuellement s'étendre à toute l'Allemagne. Mais il ne faudrait pas que la trizone corresponde à l'unification systématique d'une moitié de l'Allemagne qui se dresserait fatalement contre l'autre moitié organisée de la même façon. On ne peut encore préjuger le futur, malgré l'existence d'organismes bizonaux supérieurs aux Etats — ce contre quoi ont protesté les Bavarois.

Car, en dépit des apparences, il se pourrait que l'Allemagne soit prête pour le fédéralisme : dans les circonstances actuelles, combien d'Allemands redoutent l'unité sans se résigner à la séparation en deux ! Mais, pour que le fédéralisme prenne, au milieu de tant de solutions qui leur sont mi-imposées, mi-proposées, il faudrait qu'il apportât sinon le bien-être, du moins un mieux-être matériel et moral. L'Allemagne a des bases fédérales solides en Rhénanie, en Bavière et même dans le Hanovre ; mais il ne s'agit encore que d'un sentiment latent dans les masses, diffus dans les élites. L'Allemagne peut être fédérale, le fédéralisme n'apparaît pas comme une restriction ou un expédient plus ou moins provisoire, mais comme une solution conforme au génie et aux intérêts germaniques.

Au cas où se réaliseraient enfin les conceptions françaises de fédéralisme politique et d'unité économique, il importerait de veiller à une menace interne : on ne doit pas oublier que le Zollverein (union douanière) de l'ancienne Allemagne a préparé la voie à Bismarck. Il faudra donc empêcher la phagocytose. Pour cela, les Alliés devront conserver un droit d'intervention illimité, afin que cette structure pacifique — à savoir l'équilibre politique au sein d'une économie libre — ne soit pas renversée par le coup d'épaule d'un führer, d'un parti ou d'une oligarchie. C'est en particulier à la France, de par ses impératifs géographiques et historiques, d'assumer cette mission, ce qu'elle ne pourra faire efficacement qu'à la condition de disposer d'un point d'appui, sous forme d'une influence particulière en Rhénanie. Cette action s'établira d'elle-même, à condition que la France sorte de ses crises : en Allemagne comme dans le reste du monde, toute politique française est subordonnée au drame intérieur.

Les usines de l'I. G. Farben, à Ludwigshafen, ne paraissent pas avoir été trop éprouvées par les 50.000 bombes reçues pendant les hostilités.

LES INONDATIONS DANS L'EST

De très violentes inondations, causées par des pluies incessantes et par une fonte prématurée des neiges, viennent de se produire dans l'Est de la France, provoquant de très grands dégâts dans plusieurs régions de l'Alsace et de la Lorraine. Ce ne sont partout que maisons et usines dévastées, champs et jardins retournés, arbres arrachés, mines noyées, villes et villages isolés, privés de lumière et de chauffage. En Alsace, dans le Haut-Rhin, les dommages sont particulièrement considérables. Dans la Moselle, une partie de Sarreguemines a dû être évacuée. La ville de Metz de même que la banlieue de Nancy étaient ravagées, tandis qu'Epinal se trouvait isolé. On estime le bilan des dégâts à plusieurs milliards.

Une véritable tempête de neige s'est abattue, le 26 décembre, sur la ville de New York, la recouvrant, en quelques heures, d'un épais manteau. Surpris par la neige, les véhicules de tous genres, autos particulières, camions, cars, furent bientôt immobilisés, et certains disparaissaient complètement sous le tapis blanc qui recouvrait toutes les rues. Un « état d'urgence » fut aussitôt déclaré et on dut faire appel à près de quinze mille ouvriers pour dégager les rues principales et permettre la reprise du trafic. Les rues ne sont demeurées silencieuses que quelques heures.

Photographies Keystone, U. P. et A. P.

NEW YORK
SOUS LA NEIGE

LA BRILLANTE ANNÉE

Le roi George VI remet, à Londres, la « Gold Cup » au vainqueur, M. Jonquières d'Oriola, de Fontainebleau.

DANS les grandes compétitions sportives, nos victoires ne sont pas tellement nombreuses qu'il faille passer sous silence les succès remportés en 1947 par l'équipe française dans les concours hippiques internationaux. Formée après la libération, sur l'ordre du ministre de la Guerre, par le général Miquel, directeur de l'arme blindée et de la cavalerie, elle est commandée par le chef d'escadrons Cavaillé, lui-même cravache célèbre de concours. Afin d'affirmer son caractère national, l'équipe est mixte, militaire et civile. Disons tout de suite que sa réussite dépasse largement le cadre des performances sportives habituelles. Lorsque nos cavaliers « posent à plat » dans le halo d'un soir de victoire et que les trois couleurs montent au mât olympique devant une foule étrangère écoutant debout *la Marseillaise*, c'est la vitalité française prenant le meilleur après les dures années d'épreuve qu'ils ont réussi à faire acclamer.

L'équipe a son centre à Fontainebleau. Elle comprend cinq officiers et deux gentlemen. Les commandants Gudin de Vallerin et de Tilière, les capitaines de Maupéou et Fresson, le lieutenant Stephan, M. Jonquières d'Oriola et le chevalier d'Orgeix, auxquels viennent s'ajouter parfois d'autres cavaliers pour certains concours importants.

Les qualités requises pour monter en internationale sont très différentes de celles estimées nécessaires pour faire figure dans les épreuves ordinaires. La « pointure » n'est plus la même. Soulignons la notion d'un train qui doit être soutenu de bout en bout, un sentiment de la foulée qu'aucun obstacle ne doit altérer, enfin, une maîtrise sur la terre permettant d'aborder « train de cross » de gros talus de coupe ; il faut aussi « monter aux ordres » et sacrifier son intérêt personnel à celui de l'équipe lorsque la situation le commande.

Un lot de chevaux sélectionnés facilite la tâche de nos cavaliers. Marquis III est vite, adroit, plein d'expérience. Sirocco s'avère bondissant, ayant de gros moyens. Sagitta s'envole 1 m. 60 de volée sans tourner une

Le chef d'escadrons de Tilière, montant Marquis III, passe la grande banquette, au concours de Dublin.

DES CAVALIERS FRANÇAIS

Ci-dessus : *le capitaine de Maupéou sautant, sur Sagitta, le mur de pierre du terrain de Dublin.*

Ci-contre, en haut : *le capitaine Fresson, sur Sirocco, au cours de la « Gold Challenge Cup ».*

Ci-contre : *le commandant Cavaillé descendant la grimpette, à Berne, sur un cheval de remonte.*

oreille. Mentionnons également l'Historiette, « la Jument du siècle », et Passe-Partout, l'étonnant jumper de M. Peters.

En galopant par la pensée sur les brisées de notre équipe, nous la trouvons à Nice en avril, défendant nos couleurs contre l'Angleterre, l'Irlande, la Suisse et la Tchécoslovaquie. Chaque nation y montre ses qualités propres, ses défauts aussi, parfois. Les Anglais sont traditionnalistes et méthodiques, très courageux sur l'obstacle, leur manière rappelle l'extérieur. Les Irlandais sont excellents sur la terre. Passionnés d'équitation violente, les Suisses reprennent leur place d'avant guerre. Les Tchécoslovaques, très sympathiques, savent qu'ils ont encore à travailler. Je ne dis rien de l'équipe française, son jeu subtil est plein d'audace et de finesse. Notre supériorité s'avère écrasante, nous gagnons 8 épreuves sur 10, et nous remportons la Coupe des nations.

Courtrai, Ostende laissent le souvenir de l'accueil chaleureux de nos amis belges et de l'excellence de leur organisation. Voici Lucerne, le 14 juin, le plus beau terrain du monde. « Un cavalier n'est pas consacré s'il n'a pas fait un premier prix à Lucerne. » Compétition sérieuse, France, Etats-Unis (un seul représentant), Irlande, Suisse, Italie. Celle-ci avait envoyé 7 cavaliers et 15 chevaux. Les Italiens ont un sens inné de l'obstacle, ils montent léger des chevaux vites et puissants. Leur succès sert admirablement leur propagande. Le capitaine Fresson, sur Décamètre, prend à grande allure les buttes légendaires et gagne avec aisance la Coupe des nations.

Le concours de Londres se place au début de juillet. C'est le lieu d'élection de la gentry. La Coupe du roi est brillamment remportée par M. Jonquières d'Oriola, en selle sur Marquis III. La Coupe des nations fut l'occasion d'une magnifique victoire du même cheval, piloté par le commandant de Tilière. Au total, 9 premiers prix. De Londres, nous allons à Dublin. Dans un cadre immuable, les mêmes gros obstacles spectaculaires, dont le *Stone Wall,* et la butte sur laquelle est donnée une note de style. Six nations sont représentées. Apparition des Suédois, cavaliers académiques et précis, qui, n'ayant pas eu à souffrir de la guerre, ont gardé intacts leurs cadres et leurs chevaux. La France soulève des acclamations pour la façon dont Sagitta, monté par le capitaine de Maupéou, s'adjuge l'Event n° 7. Il faudrait aussi parler de Spa, de Vienne, enfin de Genève, au début de novembre, où nous totalisons six premiers prix sur onze épreuves. Si le grand prix de Genève nous échappe, c'est qu'en hippisme rien n'est certain. Un team mixte franco-américain dans le prix de l'Etrier eut un succès considérable.

On y a vu la valeur d'un symbole.

1948 s'annonce dominé sur le plan sportif par la perspective des Olympiades, qui ont lieu à Londres dans le courant de l'été. Nul doute que notre équipe de concours hippique internationale n'y figure en bonne position.

Dans ce cas, elle aura contribué à créer cette atmosphère d'apaisement qui, dans la Grèce antique, fixait pour un temps la destinée des hommes.

Lieutenant-colonel D. Tré-Hardy.

Un des derniers actes officiels du roi Michel fut d'assister à la réception donnée pour le trentième anniversaire de la révolution d'Octobre.

L'ABDICATION DU ROI DE ROUMANIE

Le 30 décembre après-midi, le gouvernement de Bucarest a fait connaître par un communiqué radiodiffusé l'abdication du roi Michel et la proclamation de la « République populaire roumaine ».

L'événement n'avait rien d'inattendu. Il y a des semaines qu'on le prévoyait et la tension croissante des rapports entre le souverain et ses ministres n'était un secret pour personne.

Le remplacement, à la direction des Affaires étrangères, d'un leader national-libéral, M. Tatarescо, par une militante communiste, M^me^ Anna Pauker, augurait une « démocratisation » du régime, au sens où on l'entend dans les pays placés sous l'influence de l'Union soviétique. Le malentendu entre le roi et le président du Conseil, M. Groza, chef d'un parti agraire, le « front des laboureurs », datait de loin. Après la libération, Michel avait fait appel au général Radesco, puis au prince Stirbey pour former le cabinet. Il dut renoncer à cette solution et se résigner à confier le pouvoir à M. Groza. S'il n'abdiqua pas à cette époque-là, ce fut pour ne pas compromettre les rapports de son pays avec la puissance libératrice et occupante. Mais il revint à la charge au mois d'août 1945 en demandant, sous une forme assez insolite, aux Trois Grands de l'aider à former un nouveau gouvernement « plus conforme à la volonté et aux aspirations de son peuple ». Il croyait, au surplus, que les conditions du traité de paix imposé à la Roumanie seraient plus douces si les Alliés occidentaux avaient en face d'eux un gouvernement moins exclusivement orienté vers Moscou. Ni Londres ni Washington ne jugèrent opportun d'ajouter cette complication à leurs démêlés avec la Russie ; de ce jour, la situation morale du roi était irrémédiablement ébranlée.

Au vrai, le gouvernement de Moscou l'avait jusque-là ménagé. Staline lui avait décerné l'ordre de la Victoire « pour son attitude courageuse qui conduisit à la rupture avec l'Allemagne hitlérienne et à une alliance avec les Nations Unies à une époque où la défaite de l'Allemagne n'était pas encore certaine ». C'était la première fois qu'un chef d'Etat ex-ennemi était décoré par une puissance victorieuse.

Avec l'abdication du roi Michel disparaît la dynastie des Hohenzollern qui régnait à Bucarest depuis 1866. Malgré ses attaches de famille elle avait fait cause commune avec les ennemis de l'Allemagne et fut, au cours de la première guerre mondiale et à la fin de la seconde, du côté des puissances démocratiques.

Michel de Roumanie à Londres, au côté de la princesse Anne de Bourbon-Parme, sa fiancée.

Aujourd'hui, toutes les monarchies de l'Europe orientale — hormis la Grèce — ont fait place à des « républiques populaires ».

C'est le cas de l'Albanie, de la Yougoslavie et de la Bulgarie. Mais, dans ces deux derniers pays, le changement de régime s'est effectué par étapes. En Roumanie il a été opéré du matin au soir, sans procédure constitutionnelle. Un type uniforme de démocratie est désormais en vigueur dans le monde balkano-danubien. Il prélude, croit-on, à la constitution d'une fédération des Etats du Sud-Est européen qui opposerait à la pénétration américaine une force cohésive, régie par une identité de conceptions politiques, sociales et diplomatiques.

Par là s'explique l'offensive déclenchée contre la Grèce monarchiste, avant-poste oriental de la résistance anglo-saxonne à la pénétration slavo-marxiste.

ALBERT MOUSSET.

Avant de partir à Londres pour assister au mariage de la princesse Elizabeth d'Angleterre, le roi Michel serre la main de M^me^ Anna Pauker, ministre des Affaires étrangères de Roumanie.

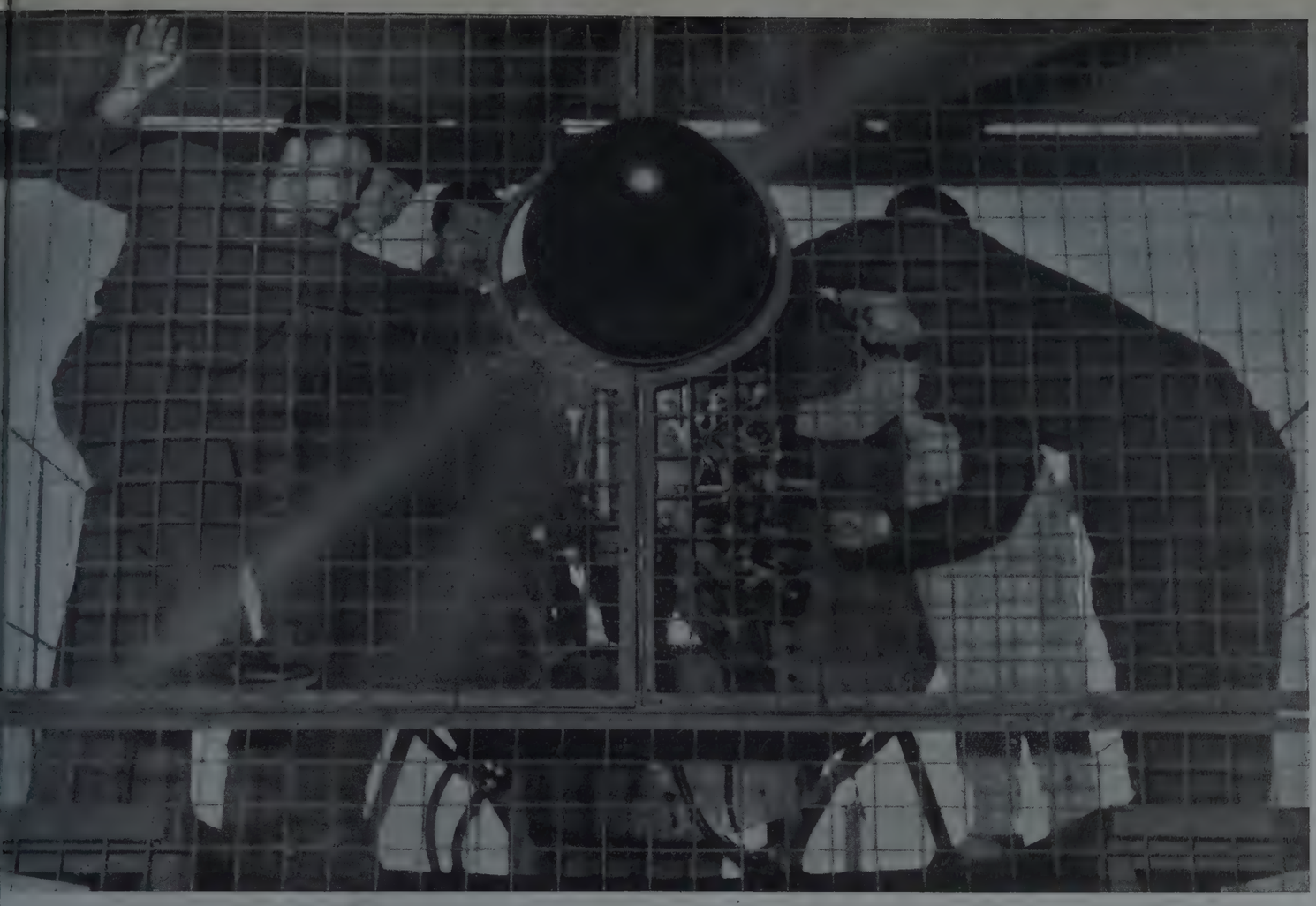

-dessus : *à Rochefort, un groupe d'élèves au banc essai.* — Ci-dessous ; *vue aérienne de l'école.*

i-dessous : *le hall des moteurs. Chaque compartiment orrespond à une phase d'instruction « à la chaîne ».*

ÉCOLES DE L'AIR

par notre envoyé spécial JEAN-FRANÇOIS VIRENQUE

Si l'Ecole de Salon-de-Provence est le centre de formation le plus important et le plus célèbre de notre aviation militaire (1), puisqu'il est pour l'armée de l'Air ce que Navale est pour la marine, les écoles de Rochefort, de Saintes et d'Auxerre ont à assumer une tâche également capitale : la formation des spécialistes.

On se souvient que, pendant la guerre, la mise en service d'un bombardier exigeait l'entretien au sol d'un personnel considérable. Une « forteresse », par exemple, mobilisait pour elle seule une équipe de quatre-vingt-cinq mécaniciens et aides, nombre qui était même porté à cent quinze pour un bombardier Halifax. Ces chiffres, qui ne concernent que l'entretien du matériel volant, et auxquels il faudrait encore ajouter les photographes, les météorologistes, les conducteurs d'automobiles et de camions, enfin tous ceux qui ont un emploi précis sur un aérodrome, montrent à quel point une arme telle que l'aviation a besoin de spécialistes et quelle est, par suite, l'importance des centres qui les forment.

Que ce soit à Rochefort, à Saintes ou à Auxerre, et bien que les spécialités qui y sont enseignées soient différentes, un règlement unique régit les études et la formation des élèves. Ceux-ci ne peuvent suivre les cours que s'ils ont atteint l'âge du service armé, et ils doivent, de plus, souscrire un engagement dans l'armée de l'Air, dont la durée est variable suivant les études poursuivies, engagement qui représente la compensation des dépenses qu'entraîne l'instruction. La plus importante des écoles de spécialistes de l'armée de l'Air est celle de Rochefort.

A part la radio, l'électricité et la mécanique automobile, toutes les spécialités y sont enseignées.

Plus de deux mille jeunes gens y apprennent leur futur métier de spécialiste et ils seront, après un ou deux ans d'études, suivant qu'ils veulent obtenir le brevet élémentaire ou le brevet supérieur, et suivant la spécialité qu'ils auront choisie : mécaniciens avion (entretien des avions en piste) ; mécaniciens d'atelier (machines-outils, chaudronniers, soudeurs et menuisiers) ; mécaniciens d'armement (armes de bord et matériel de bombardement) ; mécaniciens d'équipement (instruments de bord et accessoires) ; mécaniciens photographes ou mécaniciens de la marine, car l'école partage la base de Rochefort avec l'Aéronavale. L'enseignement de métiers aussi divers pose, on le conçoit, de nombreux problèmes. Il faut non seulement que les cadres de l'école soient composés de techniciens éprouvés, mais encore que l'on puisse mettre à la disposition des élèves le matériel nécessaire à leur instruction.

Or, l'Ecole de Rochefort, qui fut créée en 1932 et dissoute en 1940, fut occupée par les

(1) Voir *France-Illustration* du 3 janvier 1948.

Cours de conduite en terrain varié à l'école de Saintes, sur un parcours aux obstacles spécialement étudiés.

Allemands jusqu'en septembre 1944. C'est dire que lorsque l'armée de l'Air put en reprendre possession, il ne restait rien d'autre que les murs. Il fallut donc acheter du matériel neuf, récupérer des machines à droite et à gauche, en un mot, remettre sur pied cette gigantesque organisation. Pour ce faire, des crédits furent accordés par le gouvernement, mais ils ne pouvaient, si importants qu'ils fussent, permettre un rééquipement complet. La direction de l'école, en accord avec l'état-major, fit donc faire des recherches dans les parcs et les dépôts de ferraille. Les carcasses de machines-outils que l'on y découvrit furent envoyées à Rochefort, où les élèves les remirent une à une en état de marche, en glanant dans ces débris les pièces qui pouvaient encore être utilisables.

Ainsi, tout en apprenant leur métier, ils aidèrent puissamment à la remise en route de leur école.

Cependant, si la base de Rochefort a retrouvé son équipement, il lui manque encore le principal, c'est-à-dire un nombre d'élèves suffisant pour lui permettre de fonctionner à 100 % de sa capacité d'instruction.

L'école pourrait, en effet, former deux fois plus de mécaniciens, si les jeunes qui se destinent à cette profession ne préféraient, pour la plupart, faire leur apprentissage dans des entreprises civiles. Il est certain que l'armée ne peut offrir aux spécialistes qu'elle emploie des salaires comparables à ceux que l'industrie, nationale ou privée, est à même de leur donner. Les jeunes préfèrent donc apprendre leur métier en usine, où ils trouvent des possibilités d'embauche quasi immédiates et à des taux plus avantageux.

Pourtant, les garçons qui se destinent aux carrières de l'aviation, mais qui hésitent à s'engager dans l'armée de l'Air, précisément à cause de la modicité relative des salaires et de la durée du temps de service qui leur est imposée, ces garçons savent-ils quelle existence pourrait être la leur s'ils se décidaient ?

Certains pensent qu'il n'y a plus rien à faire en France. Après une guerre dont les lendemains s'avèrent difficiles, ils déclarent carrément : « Mon pays me déçoit », et ils cherchent à partir pour une de ces contrées étrangères qui ouvrent actuellement leurs frontières aux émigrants. Savent-ils, cependant, que 80 % de l'armée de l'Air stationnent aujourd'hui hors de la métropole ?

« Nous voudrions faire quelque chose d'utile », disent-ils encore, sans oser employer franchement, à cause de la pudeur de leurs vingt ans, le vieux mot « servir ». Faire quelque chose d'utile ? Mais la France ne possède-t-elle pas un empire ?

Lorsque, au mois d'avril de l'an dernier, le président de la République remit à l'Ecole de Salon-de-Provence la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le ministre de l'Air dit aux élèves rassemblés, après leur avoir rappelé ce qu'avaient fait leurs aînés : « C'est de l'avenir que je veux maintenant vous parler, parce qu'il vous réserve d'exaltantes et vastes missions. Nous sommes arrivés à ce point de l'histoire du monde où les anciennes frontières de toute puissance nationale ont, en quelque sorte, éclaté. Quant à nous, Français, si nous entendons nous mettre à l'échelle des grandes puissances actuelles, nous n'y parviendrons qu'en organisant, en garantissant la cohésion, la sécurité de l'Union française ; et si l'Union française implique évidemment une volonté préalable d'union, sa cohésion, sa sécurité dépendent, d'une part, de liaisons régulières, d'autre part, de la possession, de l'utilisation de moyens capables, en toutes circonstances et en tous lieux, d'arrêter sinon de prévenir quelque entreprise de dislocation que ce soit. Ces liaisons, ces moyens, l'aviation seule les fournit. Car nous ne saurions, dans l'état actuel de nos richesses financières, envisager la présence, l'entretien, d'un bout à l'autre de l'Union française, de matériel et d'effectifs susceptibles de s'opposer utilement à tels ou tels éventuels agents de désordre. Or, l'armée de l'Air peut manœuvrer à l'intérieur de l'Union française de telle façon qu'elle est tout de suite présente sur les points mêmes où des menaces sont apparues et avant que ces menaces ne soient accomplies. Par sa mobilité et sa souplesse d'emploi, elle est le meilleur garant de la sécurité de l'Union française. » Ces paroles, nous en avons retrouvé l'écho en visitant les écoles. Les jeunes que nous interrogions nous répondaient : « Quand mon instruction sera terminée, j'irai en Algérie, ou bien en Tunisie, ou au Maroc, ou à Madagascar. » Ce qui, lorsque leur engagement aura expiré, ne les empêchera nullement, au contraire, de trouver en usine une place mieux rémunérée, certes, que dans l'armée, mais qui leur sera offerte précisément à cause de la formation qu'ils auront reçue dans les écoles de l'Air, et de cela nous avons eu la preuve, à maintes reprises, lors des enquêtes précédentes qu'il nous a été donné de faire *à travers la France renaissante.*

Cependant, les jeunes qui veulent faire leur carrière dans l'aviation ne rêvent-ils pas tous

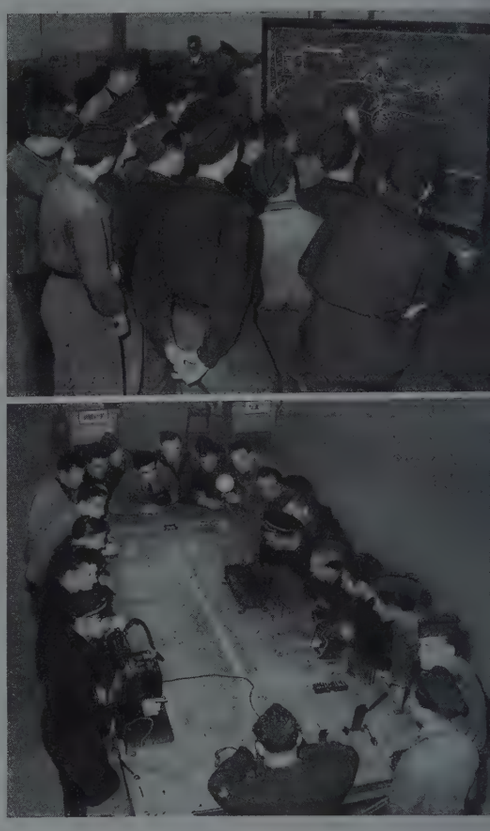

Ci-dessus : *étude du circuit électrique d'une automobile, d'abord en théorie, au tableau noir, puis en pratique.* Ci-contre : *démonstration sur un châssis de voiture ultra-légère.*

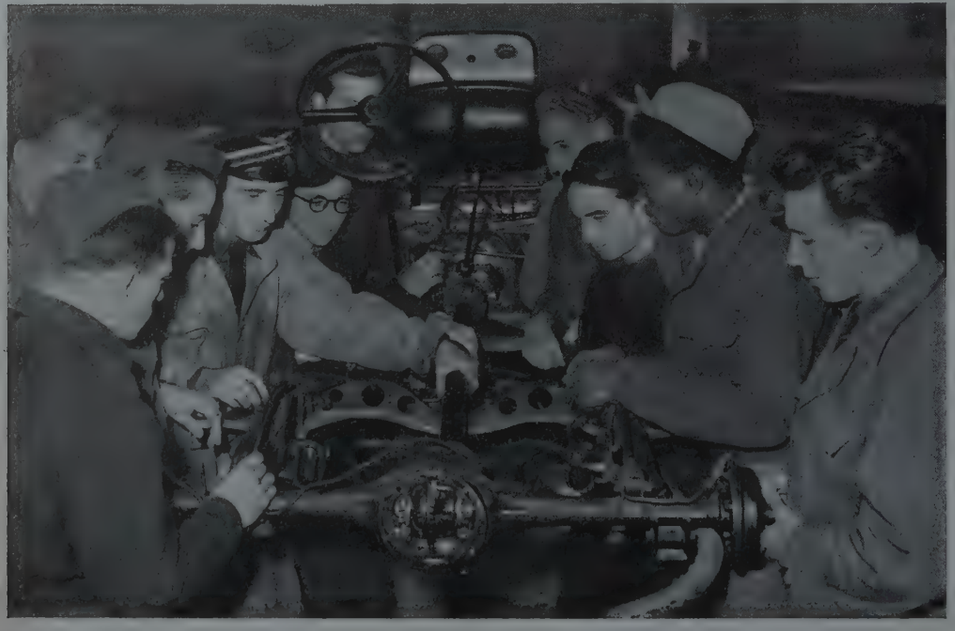

d'être pilote? La riposte est venue, immédiate: « Certes, être pilote, ce doit être merveilleux, mais les progrès techniques successifs ont transformé peu à peu son rôle. Le pilote, s'il est aujourd'hui un véritable ingénieur, est chaque jour davantage tributaire de ses mécaniciens. Il doit faire de plus en plus confiance à nous autres, les spécialistes, car c'est nous, en fait, qui sommes réellement responsables du bon fonctionnement de la machine qu'il conduit. » Et certains garçons nous ont même parlé, avec peut-être un peu de malice dans les yeux, de ce fameux pilote automatique dont il est tant question en ce moment !

Ainsi, il semble que, parallèlement à l'*aristocratie des pilotes*, il soit en train de s'en créer une nouvelle : l'aristocratie des spécialistes... et c'est pourquoi il est d'autant plus regrettable que Rochefort ne fonctionne pas actuellement à son plein rendement, d'autant que l'école a été organisée de manière à *produire* des mécaniciens à une cadence accélérée, puisqu'on y a adopté un mode d'enseignement « à la chaîne », inspiré dans ses grandes lignes des méthodes d'instruction mises au point pendant la guerre en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Ainsi, la classique année scolaire a été remplacée par un recrutement permanent qui se traduit par l'entrée à l'école, toutes les semaines ou tous les mois, de brigades à faibles effectifs, entrée qui correspond à la sortie d'une brigade dont l'instruction est achevée. Les programmes ont naturellement été adaptés à ce système et ont été pour cela découpés en « phases » de durées identiques, où les élèves se succèdent à la cadence des arrivées. Enfin, les sorties, qui suivent évidemment le même rythme, sont sanctionnées par une commission d'examen, qui siège en permanence.

Ce mode d'instruction, que nous retrouverons à l'Ecole de radio d'Auxerre, permet donc

Vue générale de l'Ecole de radio d'Auxerre, qui a été aménagée en partie par les élèves.

Au cours de la première semaine d'instruction, les notions élémentaires d'électricité sont rappelées aux élèves, qui étudient ensuite (ci-contre) des schémas plus complexes.

d'utiliser matériel et personnel enseignant d'un bout de l'année à l'autre. On imagine l'augmentation du rendement qui en résulte : rien que dans le premier cycle, correspondant à une année d'instruction, mille cinq cents mécaniciens ont été formés.

L'importance de l'Ecole de conducteurs et mécaniciens d'automobile de Saintes, si elle est moins grande que celle de Rochefort ou d'Auxerre, n'en est pas moins réelle. La modernisation de l'armée, quelle que soit l'arme considérée, s'est, en effet, traduite par une motorisation à outrance, qui oblige le personnel à connaître parfaitement le matériel employé. Cette motorisation, qui atteint dans l'armée de l'Air un degré généralement inégalé dans les autres corps, fait que celle-ci a besoin d'avoir à sa disposition un nombre important de conducteurs et de mécaniciens d'automobile. Leur formation est activement menée à Saintes, dans des conditions comparables à celles de Rochefort. Il a fallu, au lendemain de la libération, résoudre les mêmes problèmes : pénurie de matériel, d'outillage et de matières premières, toutes choses auxquelles on doit trouver remède sans crédits réellement suffisants, en comptant plus sur l'ingéniosité de tous que sur les répartitions officielles.

L'Ecole d'Auxerre, au contraire, dispose d'un matériel considérable.

De formation récente, puisqu'elle a été créée depuis la libération, elle ne possède encore aucune installation particulière et doit se contenter, en fait de locaux, de baraques dont la plupart ont été abandonnées par les Allemands. Que l'on n'imagine pas, cependant, que l'enseignement en souffre: on pourrait presque dire au contraire, car les élèves mènent, de ce fait, une vie peut-être plus active ou tout au moins plus « aérée » que dans les autres bases.

Le mode d'enseignement qui a été adopté ici est, de même qu'à Rochefort, du type « à la chaîne », et les études, qui durent un an et sont précédées d'un stage de dégrossissage de six mois dans un centre d'instruction technique, sont également découpées en phases.

Le programme de formation englobe toutes les spécialités se rapportant aux télécommunications, jusques et y compris le radar, dont les applications sont chaque jour plus nombreuses et dont l'instruction est faite à Auxerre sur un poste mobile du type employé en Angleterre par la R. A. F. et les unités de défense côtière.

Il faut, d'ailleurs, insister sur le modernisme du matériel qui est mis à la disposition des

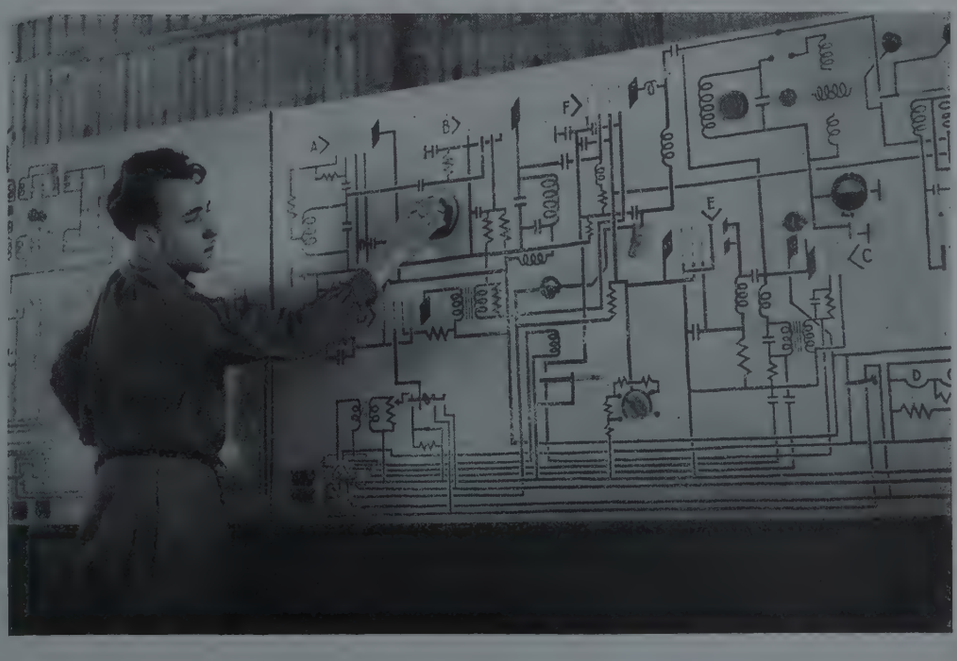

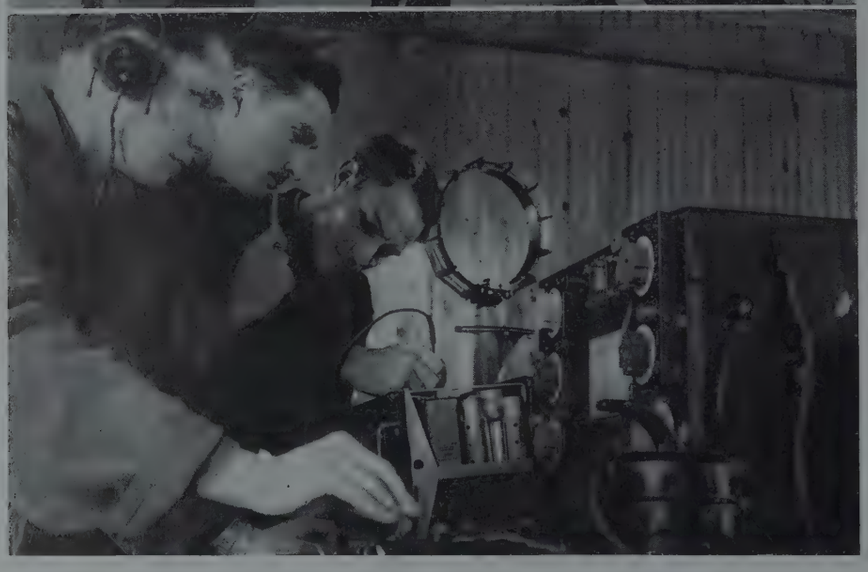

Ci-dessus : *le système* Gee *fait l'objet d'études très approfondies. La boîte* Gee, *dont on voit ici quelques exemplaires, est une application dérivée du radar, mise au point pendant la guerre par l'aviation de bombardement britannique. Un récepteur installé à bord capte les signaux émis du sol qui permettent de tenir le cap par n'importe quel temps, avec un risque d'écart inférieur à 100 mètres.*

L'instruction pratique est donnée sur des postes modernes, du type utilisé actuellement sur les bases (ci-contre, en haut), *et sur les postes émetteurs récepteurs de bord employés sur les appareils de l'armée de l'Air* (ci-contre).

Ci-dessous : *cours pratique sur une station mobile de radar utilisée pendant la guerre, en Grande-Bretagne, par la Royal Air Force.*

élèves. Tous les types d'appareils existants y ont été rassemblés, la plupart achetés en Grande-Bretagne, d'autres pris à l'ennemi, les derniers, enfin, réalisés par l'industrie française.

Si toutes les écoles qu'il nous a été donné de visiter, et auxquelles il faudrait ajouter les annexes situées soit dans la métropole, soit en Afrique du Nord, sont différentes par l'enseignement qui y est donné, elles sont, cependant, semblables par l'esprit qui y règne et par la volonté qui anime les instructeurs de former des spécialistes accomplis, n'ayant rien à envier à ceux formés à l'étranger.

Au lendemain de la guerre, la France, affaiblie, avait à faire face à de nombreuses difficultés, auxquelles l'armée de l'Air n'échappait pas plus que tout autre. Elle a tenté, pour sa part, de les surmonter, et, en ce qui concerne les écoles de l'Air, elle a réussi. La période de démarrage était cependant périlleuse. Il fallait le plus souvent faire du neuf avec peu de chose, quand ce n'était pas avec rien. Sans doute, toutes ces difficultés ne sont pas aplanies, et les réductions successives de crédits en ont créé de nouvelles. Il faut économiser plus que jamais, concentrer les moyens d'instruction et peut-être même faudra-t-il, pour les spécialistes, créer une école unique où seront formés tous les mécaniciens d'aviation, tant pour l'aéronautique civile que pour l'armée.

Quoi qu'il en soit, les écoles qui fonctionnent actuellement donnent au pays une partie des spécialistes dont il a besoin, et elles permettent aussi à bon nombre de jeunes de vivre réellement leurs vingt ans, ce qui, aujourd'hui, est un résultat également important.

Photographies *France-Illustration* (H. Parnotte).

Rive nord d'Oudeïa Mechbour. Sur le sommet horizontal d'une falaise, plusieurs tourelles sont réunies par une muraille, silhouettant une sorte de château fort. D'autres tours sont aussi perchées sur d'étroits promontoires.

LES CIVILISATIONS DISPARUES

VESTIGES GANGARAS

Dans son *Histoire des Berbères*, Ibn-Khaldoun rapporte que « le premier des Lemtouna qui régna dans le désert fut Tiloutân. Il soumit les contrées de cette région et obligea les Noirs à payer l'impôt. Il marchait au milieu de cent mille hommes montés sur des chameaux de belle race... »

Cette parade guerrière, où il faut faire la part de l'imagination et du mépris des chiffres propre aux historiens arabes, fussent-ils de la qualité exceptionnelle d'Ibn-Khaldoun, se déploya au IX^e^ siècle à travers le Sahara occidental, que nous appelons Mauritanie. Mises à part les palmeraies et les cultures de céréales abreuvées par l'eau souterraine des ouadi qui sillonnent les plateaux de l'Adrar et du Tagant, ses ergs de sable rose, ses montagnes et ses plaines n'offrent plus aujourd'hui qu'une maigre végétation. Une population clairsemée de nomades arabes et berbères y vit chichement sous des tentes de laine brune, en perpétuelles transhumances. Au voyageur inquiet d'un point d'eau et de pâturage pour sa monture, il semble incroyable qu'un tel pays ait pu subvenir aux besoins d'une troupe si nombreuse.

Cependant, les traditions indigènes, les vieilles chroniques tribales et les historiens s'accordent pour décrire, dans un lointain passé, un pays relativement fertile où des Noirs cultivaient des céréales au bord de lacs et de rivières. Au IX^e^ siècle, en dépit de périodes de sécheresse, il y avait certainement des îlots de vie entourés de larges zones déjà désertiques. Le nom de Tagant se traduit « la petite forêt ».

Deux siècles après Tiloutân, les Lemtouna reparurent. Grossis de toutes les tribus sanhadjiennes, devenus les Almoravides et maîtres du Maghreb el-Aqsa, ils redescendaient vers le Soudan, menant une guerre sainte d'autant plus zélée que leur objectif était Ghâna, le pays de l'Or. Dès l'Adrar, ils trouvèrent les sujets du roi de Ghâna, Soninkés, Sarakollés ou, comme disent les Maures, Gangaras, dans leurs villages en haut des plateaux de l'Adrar et du Tagant. Vaincus, les Noirs adoptèrent en esclaves la religion et la vie mouvante des conquérants ; les plus hardis s'enfuirent vers le Sud.

Rien ne dure sur les sables fuyants du désert. Après les revers des Almoravides, les paysans gangaras regagnèrent leurs villages et leurs champs du Tagant. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la poussée des Arabes Maq'il détermina un nouvel exode. La sécheresse croissante, la terreur qu'inspiraient les nouveaux arrivants firent de ce recul un exil définitif.

Les traces des nomades ne sont qu'empreintes éphémères que le vent efface. Celles des Noirs sédentaires, marquées dans la terre et le roc, jalonnées de constructions solides, et demeurent. Les ruines gangaras attestent un long établissement. En Adrar, elles se réduisent à des fondations de cases circulaires et des amas de pierrailles recouverts de sable.

Au Tagant, elles se dressent toujours, les unes à demi écroulées, les autres presque intactes, sur les montagnes dominant l'oued Tidjikdja, entre El-Moïnan, Taoujaret et Rachid. A l'ouest, dans la région de Moudjeria, elles forment des groupes importants au-dessus des ravins qui entaillent le plateau, déversant les eaux d'hivernage dans la Tamourt des Brebis, où des étangs dorment à l'ombre de magnifiques acacias, les « amour » qui ont donné leur nom à cette verdoyante vallée. Au sud, par centaines, les ruines s'égrènent le long d'Oudeïa Mechbour et de ses affluents, entre le puits du même nom et la passe de Madjoura.

C'est un paysage chaotique, farouche, fait d'éboulis de roches et de fonds de torrents qui dévalent entre d'énormes blocs de grès noirci, à sommets lisses et horizontaux, rongés par en dessous de profondes excavations. Chacune de ces plates-formes surélevées est le socle d'une petite tour massive, percée d'une porte presque carrée ouvrant sur le vide. Les cases se succèdent à perte de vue, tantôt isolées, tantôt jumelées ou rapprochées en groupes sur de plus larges plates-formes. Quelques-unes, prises dans un mur de pierres sèches, figurent des citadelles basses ; dans ce dernier cas, les portes s'ouvrent à l'intérieur de l'enceinte ; les autres sont généralement orientées au sud-ouest. Des murettes barrent çà et là les passages accessibles dans les brèches de la montagne. Les tours représentées ici appartiennent au groupe d'Oudeïa Mechbour.

Rondes, à sommets plats, elles n'ont qu'un diamètre intérieur de 1 m. 20 à 1 m. 50 à la base, avec une hauteur variant de 1 mètre à 1 m. 60 au centre. Aucune autre ouverture que la porte béante dans une dépression verticale de la muraille et par laquelle on doit ramper à genoux entre un seuil et un linteau de pierre ; il n'y a pas de trace d'une fermeture quelconque. La muraille elle-même, épaisse de 0 m. 80 en moyenne, est faite de longues pierres coniques, tantôt debout côte à côte, tantôt couchées les unes sur les autres, légèrement en pente, la base en dehors, les pointes relevées saillant irrégulièrement à l'intérieur ; ces pointes se resserrent peu à peu vers le sommet de la case, afin de diminuer l'ouverture terminale et de soutenir une grande dalle de fermeture. Extérieurement, la muraille est recouverte d'un revêtement de pierres plates, soigneusement juxtaposées, sans terre ni mortier d'aucune sorte. Souvent, la base présente un épaississement circulaire, en forme de haute marche, destiné sans doute à augmenter la solidité de la construction tout en évitant qu'elle soit envahie par le ruissellement des pluies. Lorsque deux cases sont accolées, elles ne communiquent pas.

Toutes ces tours sont vides. Il paraît qu'elles ne l'ont pas toujours été. Les pillards et les fauves sont passés par là. De vieux Maures, le chef de la palmeraie de Guendel, le cadi des Ahel Maqâry m'ont assuré que leurs grands-pères, dans leur jeunesse, y avaient encore trouvé

Une de ces tours gangaras isolée sur la rive nord d'Oudeïa Mechbour. On voit nettement le mode de construction en pierres sèches, les murs épais, la dépression verticale au creux de laquelle a été ménagée la petite porte basse qui ouvre au-dessus d'un éboulis de roches et d'une petite grotte. Cette tour ne mesure que 1 m. 40 de hauteur.

Le versant occidental de la chaîne de l'Assaba (sud de la Mauritanie), près de N'Dio, possède aussi des vestiges gangaras : fondations de murs et de huttes, ossements entassés dans les fentes des falaises de grès.

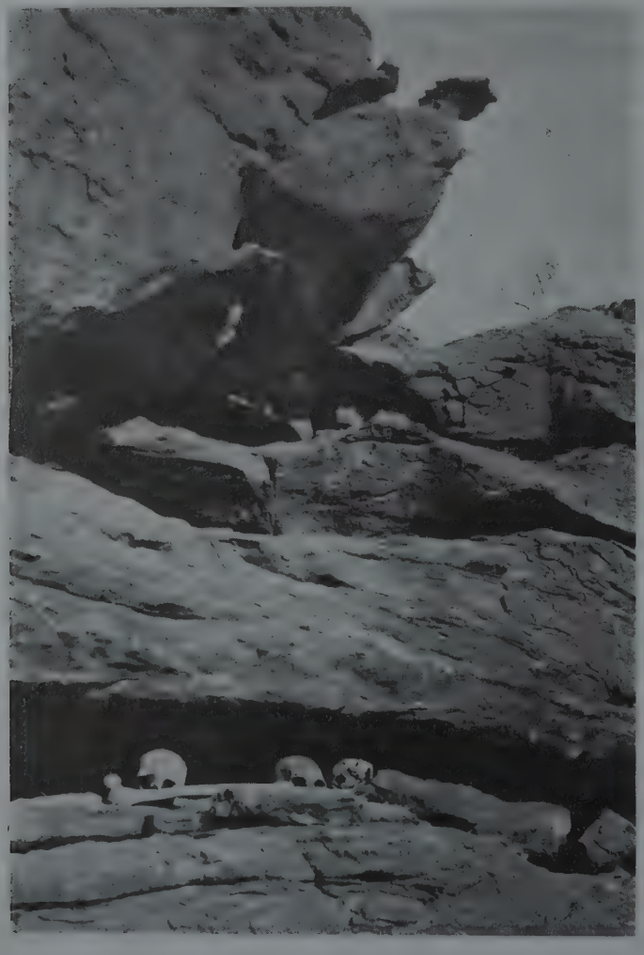

quelques ossements, des perles et des bijoux d'or, mais aucune arme.

Dans les excavations sous-jacentes de la roche, on ne voit point de ces figurations rupestres, si nombreuses dans les montagnes de Mauritanie, ni de pierres taillées ou polies, mais le sol en est couvert de tessons de poterie. On trouve parfois, alentour, une meule à broyer le grain. Je sais que les Noirs sont de grands casseurs de poteries, mais, tout de même, une telle quantité, amoncelée uniquement dans ces abris, laisse songeur. Par surcroît, les débris proviennent de pièces assez petites, ornées avec art de stries, de chevrons, de pointillés, de spirales et même de torsades disposées en feston. Il ne semble point, à en juger par leur petite taille et leur ornementation, que ce soient là des ustensiles d'usage courant.

Quel était donc l'usage de ces tours ? Leurs dimensions exiguës excluent l'idée d'habitations. Les cavernes qu'elles surmontaient eussent été, à tout prendre, moins inconfortables ! Villages de nains, dirait-on. Mais les ossements qu'on y a trouvés autrefois appartenaient à des hommes de haute taille.

Des greniers ? La présence d'ossements ne serait pas une objection puisque l'ethnographe J.-P. Lebeuf en a trouvé dans les greniers à mil des Falis du Tchad. Mais pourquoi cette porte ouvrant sur le vide, au bord du plateau, à 2 ou 3 mètres, parfois, et même davantage, au-dessus des rochers ?

Les poteries auraient-elles été des vases d'offrande déposés au pied de tombeaux ? Il est à considérer que la terre meuble est loin de ces

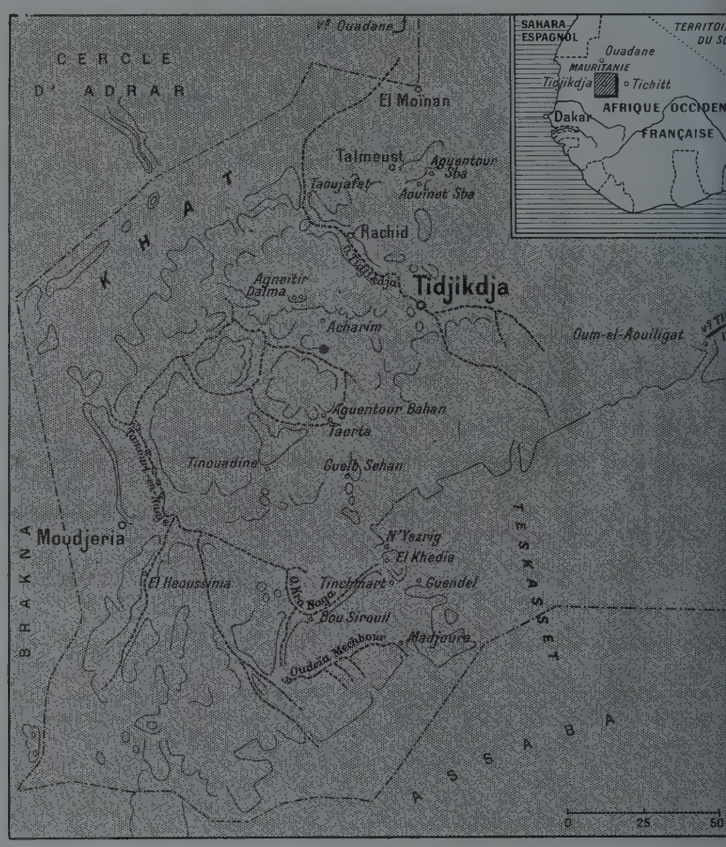

Région de Mauritanie où se retrouvent les vestiges des paysans gangaras.

constructions étranges, que les vallées deviennent torrents à l'époque des pluies, et qu'il serait difficile d'ensevelir un défunt hors d'atteinte des eaux et des fauves dans le grès dévonien du plateau !

De l'abondance de ces tessons de poteries, on a pu déduire qu'il existait un courant commercial entre les Soninkés ou Gangaras du Tagant et les populations riveraines du Sénégal. Tous les Noirs sont habiles à pétrir des poteries et rien ne prouve que les Gangaras ne savaient pas se tirer d'affaire tout seuls. Près de la palmeraie d'El-Khedia, nous avons découvert un curieux atelier installé par les « Anciens Mondes », comme disent les Maures de tout ce qui était là avant eux, dans deux grottes longues et profondes, à mi-hauteur de la montagne de N'Yezrig. Entre leurs dalles de fermeture en désordre, les fours béaient dans le sol meuble, pleins encore de cendres où étaient enfouies de grandes jarres brisées, à fond rond et à col rétréci. Elles étaient en épaisse terre noire, ornées de stries et de gros mascarons de pâte. Quantité de dessins à l'ocre décoraient les voûtes des grottes. Sur le sol, des tessons rouges, bruns ou noirs, pareils à ceux d'Oudeïa Mechbour. Des m ses de pâte desséchée gardaient encore l'empreinte des mains qui les avaient pétries. Tout parlait de brusque abandon, en plein travail, pour quelque mystérieuse et pressante raison.

Si la vie privée des Gangaras conserve ses secrets, de nombreux vestiges nous donnent des précisions sur leurs travaux. C'étaient des agriculteurs ingénieux et pleins de courage.

Un peu partout, et souvent très loin des agglomérations de ruines, les parties cultivables du plateau sont rayées de barrages primitifs, en grosses pierres plates, destinés à retenir l'eau des pluies et à soutenir des cultures étagées le long des pentes. On rencontre fréquemment des restes de puits coffrés en pierres, technique incompatible avec l'indolence des Maures.

De nombreuses peintures à l'ocre décorent les grottes des montagnes. Les unes, claires, enfantines, représentent surtout des chameaux, des motifs d'ornement, accompagnés d'inscriptions arabes et tifinagh. Les autres, dont le temps a fait virer la couleur au brun sombre, violacé, sont beaucoup plus réalistes et souvent pleines de vie et de charme. Elles ne sont pas l'œuvre de Musulmans : on y voit des personnages, danseurs ou bergers entourés de vaches aux longues cornes en lyre et aux mamelles gonflées, des chevaux, des jarres, des calebasses, ainsi que des animaux disparus à présent de cette région : éléphants, rhinocéros, girafes, bubales. Parfois ces peintures retracent des scènes ; comme le troupeau d'Oum el-Aouetigat, entre Tidjikdja et Tichitt ; ou encore les deux chasses à l'antilope et à la girafe qui sont peintes à 2 mètres au-dessus d'une terrasse, sur la paroi d'un abri sous roche de la montagne de Tinchmart ; les crinières et les queues des chevaux sont tressées et de longues plumes ornent les turbans des chasseurs.

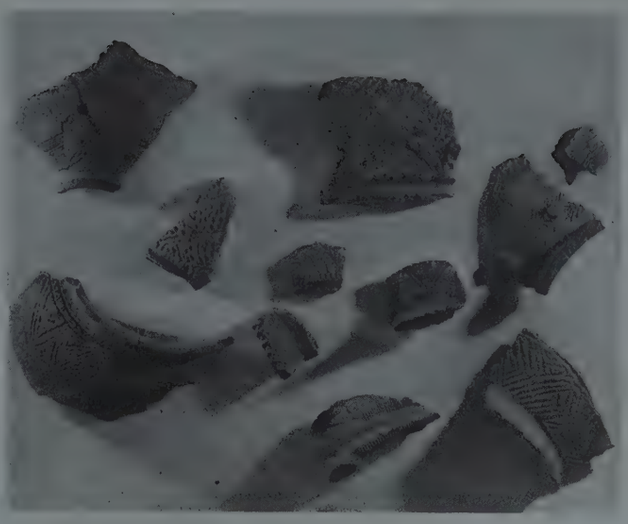

Poteries de terre rouge brique, épaisses, provenant des grottes surmontées de tours gangaras, non loin d'Oudeïa Mechbour.

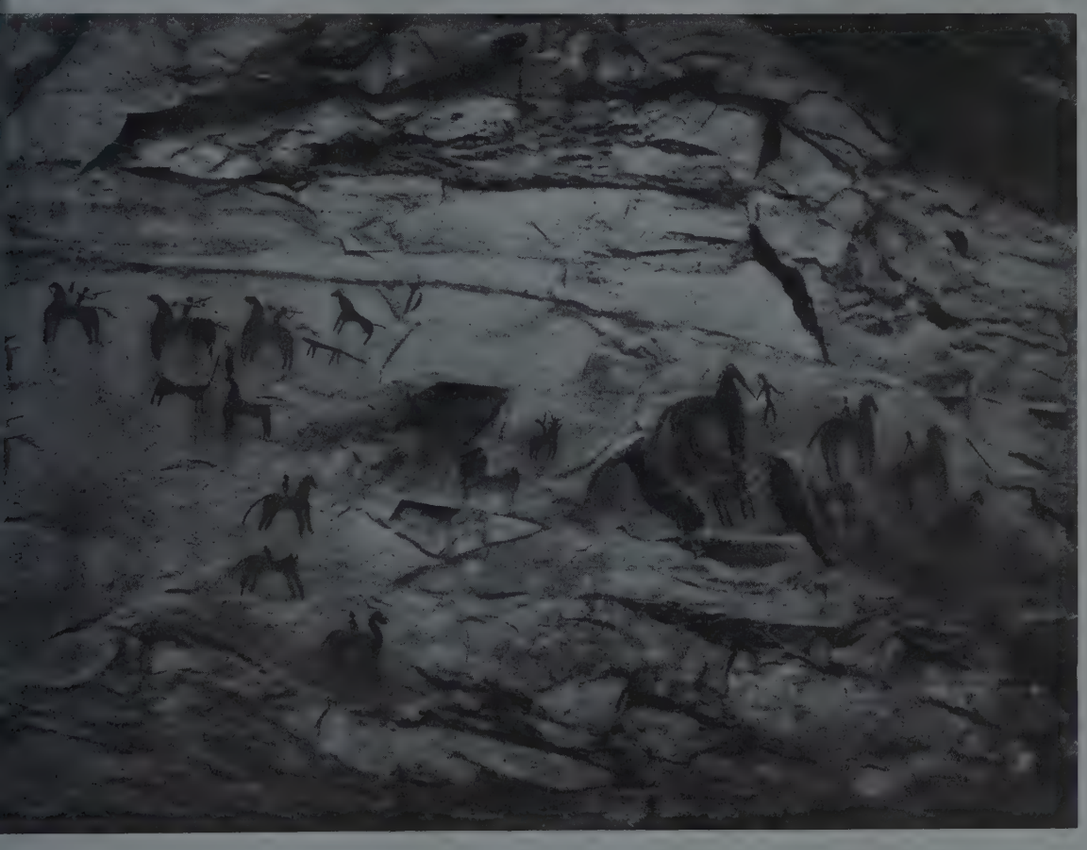

Montagnes de Tinchmart, près de la palmeraie de Guendel. Des cavaliers poursuivent deux girafes (à gauche), et de grandes antilopes (à droite). Ces scènes de chasse sont peintes à l'ocre, à 2 mètres au-dessus d'une terrasse, sur la paroi d'une grotte.

Les Gangaras d'aujourd'hui sont des agriculteurs. Ils cultivent le coton, le sorgho et le mil dans le voisinage des lacs de l'Assaba. Ils habitent des villages de paillotes, et leurs femmes, grandes et robustes, se délassent des rudes travaux de la terre en filant et tissant le coton.

Lorsque l'administrateur Colombani visita les ruines de la vallée de Bouragha, en 1905, le vieux marabout qui le guidait lui peignit les Gangaras comme « des *djenoun*, des démons qui descendaient le jour dans la plaine et, le soir, regagnaient leurs repaires où les guerriers maures n'osaient pas les poursuivre ». Je pense qu'ils ressemblaient plutôt à leurs descendants qui vivent encore près du lac de N'Dio, sur le versant occidental de l'Assaba. Là aussi, en haut de la montagne, sur des terrasses naturelles, d'accès difficile, on découvre de vieilles fondations d'enceintes défensives et de huttes rondes assez spacieuses, celles-ci, pour avoir pu être des habitations. Les Gangaras de l'Assaba rangeaient leurs défunts dans d'étroites fentes de la falaise, système encore en honneur chez les Dogons de Bandiagara. Hors d'atteinte des fauves, leurs ossements y sont toujours ; ils sont remarquables par la petitesse des crânes et la longueur des tibias et des fémurs.

Quant aux Gangaras actuels, dont les pères ont arrêté leur fuite sur cette terre fertilisée par les sources, l'abondance des pluies et les alluvions des marigots, ils habitent des huttes de pisé couvertes de paille ; ils cultivent le coton, le sorgho et le riz, élèvent de grands troupeaux de zébus, de moutons et de chèvres, et pêchent les silures des étangs.

Ce sont d'humbles gens, doux et hospitaliers, ignorant que leurs ancêtres aient été les sujets de l'empire de Ghâna, le plus riche, le plus fastueux et le plus célèbre des empires noirs de l'antiquité africaine.

ODETTE DU PUIGAUDEAU.

VICTOR-EMMANUEL III EST MORT

Une des dernières photographies du roi-empereur Victor-Emmanuel III, qui vivait à Alexandrie depuis son abdication au trône, le 9 mai 1946.

Le comte de Pallenzo est mort le 29 décembre : c'est sous ce nom que vivait, à Alexandrie, Victor-Emmanuel III, depuis son abdication au trône, le 9 mai 1946. L'ancien roi d'Italie, né en 1869, était âgé de soixante-dix-huit ans. Son règne a commencé avec le siècle, en juillet 1900, après la fin tragique du roi Humbert, son père, assassiné à Monza. On sait comment il s'est terminé par la proclamation de la République et la disparition de la vieille Maison de Savoie, qui avait fait l'unité de l'Italie.

Victor-Emmanuel pouvait, sans aucun doute, sauver la dynastie et le régime s'il avait, au moment voulu, pris les décisions que l'on attendait de lui. Mais il a agi maladroitement, ses hésitations et les arrière-pensées qu'elles révélaient ont enlevé toute sa valeur au geste qu'il a dû faire, contraint et forcé. Il y a dans cette attitude dernière tout le caractère de l'homme : un manque complet de courage civique, une astuce sans grande envergure, mais réelle, pour se tirer des embarras, et l'habileté de ne prendre que la responsabilité des opérations qui réussissent.

Il est difficile de dire quel fut son rôle exact dans la politique italienne depuis son accession au trône, d'autant plus que Victor-Emmanuel a toujours montré le plus grand respect pour la Constitution de son pays, qui lui imposait une neutralité presque totale dans la vie politique. Cette doctrine ne peut pas tout expliquer : elle eût été un renoncement qu'il ne semble pas que le roi aurait accepté. Et particulièrement en politique étrangère.

Victor-Emmanuel s'est effacé, en politique intérieure, devant Giolitti comme devant Sonnino et, plus tard, devant le Duce. Peut-être a-t-il cru que c'était son devoir. Il porte une autre responsabilité dans les affaires internationales, et c'est certainement sur son adhésion à la politique extérieure de l'Italie qu'il a préparé sa justification dans les Mémoires qu'il rédigeait dans sa retraite.

Il serait injuste de juger le roi d'Italie de notre seul point de vue, mais la politique qu'il a laissé faire à l'égard de la France nous permet d'expliquer le personnage. Victor-Emmanuel a été un partisan convaincu de ce « réalisme » dont on nous a tant vanté les mérites au moment même où il s'exerçait au détriment de notre pays ; ce réalisme qui exclut toute considération morale, qui rend nulles les paroles données et qui ne s'inspire que de l' « égoïsme sacré ». Mais si des exemples illustres donnent une valeur à la doctrine, c'est parce que le succès en a couronné les entreprises : telle celle de Cavour et Victor-Emmanuel II. Pour que le succès fût durable, il eût fallu qu'il correspondît à un courant comme il s'en produit au cours des siècles. S'il ne repose que sur d'étroites combinaisons momentanées il ne peut conduire qu'à l'échec et à la défaite. Tel a été le sort du dernier roi d'Italie, dont la responsabilité reste entière devant l'Histoire.

ROGER CÉRÉ.

Le 30 décembre après-midi, les obsèques ont été célébrées à Alexandrie en présence de la reine Hélène et de l'ex-roi Humbert.

LES LIVRES

par ANDRÉ ROUSSEAUX

LA RÉPUBLIQUE DES PARTIS

ROGER-A. PRIOURET.

Nos lecteurs connaissent Roger - A. Priouret, par les articles intelligents et clairs qu'il publie ici sur la politique intérieure. Cet excellent journaliste vient de se classer par un livre que je tiens à signaler. La littérature politique, en effet, est un genre difficile, qui requiert des qualités multiples et peu souvent réunies. Certains hommes la pratiquent avec les connaissances nécessaires, mais avec des moyens d'expression insuffisants. Ou bien, au contraire, on voit des écrivains de qualité, parfois même de premier rang, se lancer dans le commentaire politique avec toute l'ardeur et toute la maladresse d'un amateur de bonne volonté.

Roger Priouret, lui, écrit avec talent, en même temps qu'il a de la politique une connaissance professionnelle. C'est un esprit cultivé, qui domine le milieu béotien dont le Palais-Bourbon est devenu le cadre affligeant. Ce chroniqueur sérieux n'improvise pas, mais étudie avec soin, d'après les hommes et d'après les textes, les choses dont il parle. Il conduit ainsi le sujet traité par lui au point où la chronique devient une matière pour l'histoire. Et ce sujet lui-même est déjà quelque chose qui entre dans l'histoire. C'est *la République des partis* (Ed. de l'Elan). Car il est visible que le régime des partis, né avec la première Constituante il y a un peu plus de deux ans, va maintenant vers sa fin. Roger Priouret intervient pour le décrire au bon moment : à l'heure où il est encore actuel, tandis que déjà sa vie qui s'achève lui donne du définitif.

Du moins est-ce là l'impression du lecteur. Les choses, en effet, ont marché depuis que le livre a été écrit. L'histoire se fait très vite depuis 1939, et ses chapitres se succèdent dans une suite de changements à vue. Roger Priouret a terminé son ouvrage avant les élections d'octobre dernier, c'est-à-dire avant le triomphe du Rassemblement et l'effondrement du M. R. P. Il traite de ce dernier comme s'il était encore le second parti de France et, pour ainsi dire, le vice-premier. Cela suffirait pour que des pages qui ne sont pas vieilles de trois mois prennent couleur de récit historique. Un récit toutefois qui est la vie même, avant d'apporter le commentaire et l'explication.

Du journaliste, Roger Priouret a gardé la bonne méthode : celle qui consiste à commencer par des choses vues, des notes concrètes. Pour aborder le parti communiste, il nous dit d'abord comment le visiteur est reçu dans la maison du carrefour Châteaudun. S'agit-il des socialistes, il va les voir chez eux, Cité Malesherbes. Avant d'analyser les doctrines, il cause avec les hommes. Il crayonne des croquis dont certains sont fort bien venus. Voici M. Guy Mollet, « professeur un peu mince, au souffle court » ; M. Philip, « chaleureux et diffus » ; M. le Troquer, « nerveux et corrosif ». Quelques portraits sont plus fouillés. Voici M. Maurice Schumann : « Avec ses pudeurs de collégien, ses crises de nerfs, ses ruses puériles et ses maladresses retentissantes, cet israélite converti est assurément un homme estimable... Il lui manque ce rien qui s'appelle l'équilibre et qui, en politique, est indispensable à défaut de qualités plus éclatantes. Il n'a même pas cette onction qui tient à la formation première et qui rassure les militants d'un parti catholique. » Et voici M. Georges Bidault en trois tableaux. Le professeur : « Ses élèves se souviennent de lui comme d'un professeur honorable, d'humeur irrégulière, mais, à tout prendre, sympathique. » Le journaliste : « M. Francisque Gay en fit un éditorialiste au rabais pour feuille de petit format. On s'aperçut que l'homme avait une culture profonde, un jugement sûr et une hauteur de vues incontestable. » Le ministre : « Le professeur, menu et bohème, avait pris en quelques jours le pli « Quai » d'Orsay » : habit de coupe impeccable, ton sentencieux, allure solennelle. » J'abrège, et je ne transcris pas tout : Roger Priouret sait que la malice est le piment de la chronique.

Ces éléments de mise en scène, pour ainsi parler, ne sont d'ailleurs là que pour faire valoir la partie fondamentale de l'ouvrage. On ne saurait la résumer en quelques mots. Roger Priouret a rassemblé, sur chaque parti, une documentation riche et précise, puisée aux meilleures sources. Il a interrogé les leaders, compulsé les discours-programmes, examiné les statistiques électorales, considéré la balance et l'évolution des forces. Il va plus loin : il analyse avec beaucoup d'intelligence le mécanisme du régime des partis, et il dégage de ses constatations des conclusions nettement formulées. Il écrit par exemple :

« Si le régime des partis a été conçu par M. Vincent Auriol, la pratique a été fixée par le parti communiste. Et, en la matière, l'usage prévaut sur la théorie. »

Et à une autre page :

« C'est le régime des partis qui a fait le succès du M. R. P. et le M. R. P. devait, pour accroître et consolider sa force, entrer dans le jeu et tout faire pour prolonger le régime des partis. »

Voilà, en quelques lignes, beaucoup de lumière projetée sur l'histoire politique de ces trois dernières années. Un point, en particulier, est remarquablement éclairé. Nous venons de lire, dans un de ces passages, le nom de l'homme qui préside aux destinées de la République des partis. Nom important, et pas seulement à titre honorifique, dans l'histoire de cette République. Les deux premiers chapitres du livre de Priouret sont consacrés à nous montrer que M. Vincent Auriol est le père de la IVe République, et que c'est lui qui en a inspiré les principes essentiels.

Je crois que c'est là un point d'histoire encore assez peu connu. On pense communément que c'est le général de Gaulle, au moins au début, qui a engagé la IVe République dans des voies où lui-même a refusé de la suivre plus tard. (Si bien qu'on entend dire assez souvent que le général doit s'en pendre à lui-même au sujet du régime qu'il dénonce aujourd'hui.) La vérité paraît plus nuancée, quand on pénètre les secrets de l'histoire à la suite de Roger Priouret. Cela remonte à Alger, quand M. Vincent Auriol y débarqua en octobre 1943. Il avait vécu dans la clandestinité sous le pseudonyme du docteur Viaud et il avait occupé ses loisirs forcés à la rédaction d'un gros manuscrit de réflexions politiques qu'il avait intitulé : *Hier, demain*. Tout est venu, nous dit Priouret, de cet ouvrage et de l'homme qui l'avait écrit.

Quand M. Vincent Auriol arriva à Alger, raconte l'historien, on ne vit d'abord en lui qu'un survivant de la Troisième, parmi d'autres. Puis, un jour, le bruit se répandit que de Gaulle recevait Auriol, l'écoutait volontiers. C'était vrai : « D'une part, de Gaulle, entier, intraitable, sur lequel ne mordait aucun conseil, aucun avertissement ; d'autre part, ce politicien, subtil comme Ulysse, mais de commerce sûr et agréable, qui, las des vieilles luttes, se drapait dans une dignité nouvelle et voulait jouer les mentors pour les hommes inexpérimentés de la Résistance : une idylle était née. Et la IVe République allait en sortir. » A qui allait-elle ressembler ? A celui qui en apportait les idées. Car Roger Priouret ajoute : « De Gaulle croyait avoir séduit Vincent Auriol. Il ne fut que l'accoucheur qui a délivré le docteur Viaud du régime qu'il avait conçu sur les plateaux désolés de l'Aveyron. » C'est ici qu'intervient le manuscrit de six cents pages élaboré dans la clandestinité.

Roger Priouret a lu, la plume à la main, ce livre imprimé depuis lors. Il y a trouvé, en projet, presque toutes les institutions nouvelles que nous avons vu apparaître depuis 1944. M. Vincent Auriol avait prévu « une Assemblée provisoire issue des Comités de Résistance », un referendum pour ratifier la Constitution, la représentation proportionnelle substituée au scrutin d'arrondissement, enfin, et surtout, les grands partis. Car il avait écrit : « Les larges scrutins exigent la formation de grands partis nationaux, cohérents, organisés, disciplinés... Ils créent la solidarité et ce que l'on a appelé le patriotisme de parti. » Toutes ces choses se sont accomplies, et la IVe République a été faite à l'image que M. Vincent Auriol en avait tracée. Mais il est arrivé ceci : « Le parallélisme entre la pensée de M. Vincent Auriol et le chemin suivi par le général de Gaulle s'est poursuivi jusqu'aux élections du 21 octobre 1945. C'est alors — mais alors seulement — que de Gaulle s'aperçut qu'il avait mis au monde l'enfant d'un autre. »

Il était logique, dès lors, qu'il quittât le pouvoir trois mois plus tard. Et non moins logique, comme conclut Roger Priouret, que la garde de la Constitution ait été confiée à celui qui en était l'auteur.

LE THÉATRE

par YVES GANDON

PIÈCES ÉTRANGÈRES

Aux termes d'un accord conclu entre les directeurs de théâtre et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, les scènes parisiennes ne doivent pas représenter plus d'une pièce étrangère contre deux pièces françaises. Cet accord, réalisé pour sauvegarder des intérêts matériels tout à fait respectables, ne saurait évidemment trouver aucune justification esthétique. Qu'entre une médiocre pièce française et une bonne pièce canaque ou samoyède un directeur avisé soit contraint de se décider au bénéfice de la première heurte le bons sens. Quelle chance que les bonnes pièces soient aussi rares sous toutes les latitudes ! On est contraint, tout au moins, d'en arriver à cette conclusion absurde, et qui excuse nos directeurs de nous décevoir si souvent, qu'il s'agisse d'auteurs nationaux ou nés sous d'autres climats que le nôtre.

Quoi qu'il en soit, l'offensive des pièces étrangères est commencée. On ne peut que s'en féliciter lorsqu'elle nous permet d'applaudir un spectacle comme celui que la Comédie-Française vient de monter avec *un Mois à la campagne*, d'Ivan Tourguéniev. Il est vrai que l'auteur de *Fumée* et des *Mémoires d'un Chasseur*, commensal, aux dîners

Magny, de Flaubert, d'Alphonse Daudet, des frères Goncourt et de Zola, fut fortement imprégné de littérature française. Ses longs séjours à Paris lui retirèrent, de toute évidence, beaucoup de ce brouillard slave dont il disait qu'il avait le mérite de dérober ses compatriotes à « la logique de leurs idées, à la poursuite de la déduction ». *Un Mois à la campagne* en fournit un assez bon exemple. La pièce est d'un développement rigoureux, d'une ligne exemplaire. Le hobereau Isslaïev est marié à la charmante Nathalia Petrovna, qui lui a donné un fils, âgé, au lever du rideau, d'une dizaine d'années. Ce fils a été confié à un jeune précepteur, Biélaïev, qui, dans le même temps, tourne la tête de la maîtresse de maison et de sa pupille, l'impulsive Vera. Or, Isslaïev a invité son ami Rakitiné, lui-même amoureux de Nathalia, et un propriétaire voisin, le riche Bolchinntsov, voudrait épouser Vera. Il y a aussi des comparses, comme le médecin de la famille, Schpiegnelski, qui n'a pas besoin d'affecter le genre rustre, et qui voudrait conduire devant le pope la demoiselle de compagnie Lizaveta Bogdanovna. On voit d'ici quel chassé-croisé sentimental va bouleverser la maison d'Isslaïev. Nathalia Petrovna, sorte de Bovary pudique, mais tout aussi passionnée que sa contemporaine normande, fait avouer son amour à l'innocente Vera, et ira jusqu'à confesser son propre sentiment à celui qui le lui inspira, le précepteur Biélaïev. Rakitiné, découvrant le pot-aux-roses, prendra le large, non sans avoir fait comprendre à Biélaïev que l'honnêteté lui commande de fuir aussi. Vera, la mort dans l'âme, acceptera d'épouser le vilain Bolchinntsov ; le morticole enlèvera la suivante à des fins non moins légitimes. Seul, Isslaïev n'aura pas compris qu'il a failli tout perdre, et le rideau tombe sur le spectacle de la vieille Anna Sémiônovna, mère d'Isslaïev, seule dans son fauteuil, comme le vivant symbole de la maison désertée.

La pièce de Tourguéniev, dans le texte original, comporte cinq actes. L'intelligente adaptation de M. Denis Roche l'a réduite à trois, et sans doute y perd-elle un peu de cette notion de durée annoncée par le titre. Sans doute aussi rend-elle un peu trop hâtive l'évolution psychologique des personnages. Mais l'essentiel nous reste, je veux dire une étude extrêmement fine et nuancée des intermittences du cœur dans une certaine société russe du siècle dernier. Ajoutons tout de suite que sans aucune insistance de couleur locale (il est vrai que les chatoyants costumes et l'harmonieux décor de Mme Suzanne Lalique sont là pour nous la suggérer), l'illusion du dépaysement est acquise dès les premières scènes. Nous sommes loin, aujourd'hui, de cette loyauté sentimentale, de cette délicatesse dans l'expression des passions, de cette fraîcheur brûlante, et nous constatons avec quelque étonnement que ce qu'on appela, voici quelques années, le théâtre du silence est déjà tout entier dans Tourguéniev, avec une maîtrise assurée.

La mise en scène et l'interprétation d'*un Mois à la campagne,* j'ai plaisir à le dire, sont, d'ailleurs, parmi les plus accomplies que nous ait données la Comédie-Française. Il faut placer au premier rang Mlle Yvonne Gaudeau, qui, passion, pudeur et trouble mêlés, a fait du rôle de Nathalia Petrovna une création de la plus séduisante sensibilité. Il est maintenant certain que cette belle artiste compte au nombre des meilleurs éléments de la troupe et que les grands rôles du répertoire sont à sa portée. Une élève du Conservatoire, Mlle Jeanne Moreau, interprétant le personnage de Vera, a été, d'autre part, la révélation de la soirée. Elle a pour elle la jeunesse et le feu, une voix bien timbrée, le geste naturel, un visage pur, lisse et clair. Voilà une comédienne de grand avenir. M. Jacques Clanay, en Biélaïev, a eu de bons moments et quelques incertitudes. MM. Jean Meyer, Georges Chauvarat, Jacques Servière et Jean Davy ont honorablement tenu leur partie.

Autre pièce étrangère, mais moderne celle-là, au théâtre de Paris, *Rue des Anges,* de Patrick Hamilton, trois actes adaptés par M. Louis Verneuil. Son argument est celui d'un roman policier, voire voué au propre d'un film. Un producteur d'Hollywood ne s'y est pas trompé, et nous avons déjà pu voir *Rue des Anges* sur l'écran, interprété par Charles Boyer et Ingrid Bergmann, sous le titre de *Hantise.* Il faut bien dire, avec regret, que le film vaut mieux que la pièce. Nous savons, sur la scène, dès le premier acte, que Mr. Manningham a tué et que Mrs. Manningham n'est pas folle. Le metteur en scène américain nous laissait dans l'incertitude à ce double égard presque jusqu'aux dernières images, comme il convient à toute intrigue policière qui se respecte. Cela dit, M. Raymond Rouleau fait tout ce qu'il peut pour rendre l'action plausible, et Mlle Janine Denoyer donne, dans un rôle de soubrette équivoque, tous les signes du talent le plus prometteur. J'ai moins aimé un Jean Chevrier épaissi, et qui compose un type de détective bien conventionnel. Mais l'auteur a quelque responsabilité dans cette affaire.

M. Herman Closson, dramaturge belge, donne un *Borgia* à la Comédie des Champs-Elysées. Il a pris soin de nous prévenir que la vérité historique ne l'intéressait pas, et, de fait, ni son pape Alexandre VI, qu'il a eu la fantaisie de nous présenter en robe de chambre, ni sa Lucrèce Borgia ne correspondent à ce que l'histoire nous enseigne de ces illustres figures. Je lui accorderai qu'il sait construire une pièce, mais il est impossible de prendre son anecdote au sérieux, et c'est bien dommage pour les éclatants décors de Jean-Denis Maillart et les somptueux costumes de Mme Jeanne Sannal. Heureusement, il y a Mlle Françoise Christophe en Lucrèce Borgia, une éblouissante vision qui évoque tantôt Botticelli, tantôt le grand Léonard, aussi belle dans ses rutilantes robes de style que dans ses voiles transparents du troisième tableau. Elle suffirait à elle seule à justifier cette pièce, qui oscille entre le drame romantique et l'opéra-comique, et où il faut reconnaître que M. Samson Fainsilber a campé, pour sa part, un César Borgia de grande allure.

LE CINÉMA

par DENIS MARION

L'AFFAIRE MACOMBER

UNE FEMME CHERCHE SON DESTIN

Voici un des films américains les plus récents, puisqu'il a été réalisé en 1946 et est sorti aux Etats-Unis cette année même. Pourtant, il n'a pas, bien à tort, éveillé à Paris l'attention accordée à des productions plus anciennes.

Il est adapté d'un des meilleurs contes d'Ernest Hemingway, grand spécialiste du genre. La traduction s'en trouve dans le recueil qui porte le titre *Dix Indiens* et s'intitule *l'Heure triomphale de Francis Macomber.* On a déjà remarqué que, d'une manière paradoxale, un récit d'une vingtaine de pages fournissait souvent un meilleur scénario qu'un long roman ou qu'une pièce de théâtre. A première vue, il est difficile d'expliquer ce phénomène. Il semblerait qu'il soit moins aisé d'élaguer l'œuvre d'autrui que d'y ajouter des développements. Peut-être l'obligation où se trouve le scénariste d'avoir pour seul guide, dans la plupart des scènes, le choc émotif que lui a donné l'œuvre originale l'oblige à être plus fidèle à son esprit, tandis que la tâche mécanique de réduire à l'optique de l'écran un texte imprimé fait perdre de vue l'essentiel.

Le récit d'Hemingway se prêtait admirablement bien à une adaptation cinématographique. Il appartient à ce cycle de chasses africaines de l'auteur, qui nous a valu *les Vertes Collines d'Afrique* et *les Neiges glacées du Kilimandjaro.* Il traduit ces réflexes brutaux devant la peur, la mort et l'amour dont Hemingway excelle à tirer un parti littéraire et que l'écran est parfaitement capable de traduire en images plus éloquentes encore que les mots.

Encore fallait-il donner cette impression d'authenticité qui est essentielle en pareil cas, si l'on ne veut pas tomber dans la pire convention romanesque. On y est très bien parvenu ; d'abord en envoyant trois opérateurs filmer dans le Kenya les paysages où se déroule l'action ; ensuite, en choisissant comme réalisateur Zoltan Korda, qui, à défaut de talent exceptionnel, a le mérite de bien connaître l'Afrique.

En revanche, un problème délicat se posait que les scénaristes n'ont pas réussi à résoudre d'une manière entièrement satisfaisante. L'histoire est celle d'un accident de chasse. Un coup de fusil tiré par la femme tue son mari au moment où celui-ci risque d'être piétiné par un buffle. Hemingway se gardait bien de préciser si la femme avait eu l'intention de se défaire d'un époux gênant ou si elle avait, au contraire, visé la bête fauve. Très adroitement, le film spécule sur cette incertitude en débutant par la perplexité où se trouvent plongés, à ce sujet, ceux qui ne connaissent l'accident que par ouï-dire. Mais il était difficile, sinon impossible, de terminer sur la même note, et il fallait bien donner satisfaction à la mentalité puérile du spectateur moyen en lui imposant une des deux versions possibles. Les scénaristes ont choisi celle du crime, qui correspond, sans le moindre doute, à l'arrière-pensée de l'écrivain, mais ils se sont trouvés, alors, en présence d'une difficulté supplémentaire : selon le code de la censure, un crime ne peut rester impuni. Or, d'autre part, il était psychologiquement et matériellement invraisemblable que la version de l'accident ne fût pas acceptée par tout le monde. Pour sortir de ce dilemme, on n'a rien trouvé mieux qu'une longue scène finale d'explication, passablement embrouillée et parfaitement invraisemblable.

L'interprétation est inégale. Grégory Peck est de premier ordre dans le rôle du chasseur professionnel. C'est un successeur tout désigné à Gary Cooper. Robert Preston fait une composition intelligente de l'instable nerveux qu'est le mari. Mais Joan Bennet est très décevante dans le rôle de l'épouse.

Une Femme cherche son destin ne serait qu'un film américain parmi tant d'autres qui spéculent sur la vogue de la psychanalyse s'il n'était interprété par Bette Davis. Il n'y aurait, en effet, rien à dire du scénario, qui est une histoire confuse comme la vie — et les mauvais romans n'en présentent que trop — ni de la mise en scène due à Irving Rapper, qui fut un bon scénariste, mais qui n'a pas encore donné la preuve de son talent de réalisateur.

Par contre, la composition que Bette Davis fait dans la première séquence du film d'une vieille fille grasse, indolente, négligée, apathique vaut à elle seule le dérangement. Il n'y a déjà qu'une minorité de jolies actrices qui acceptent de s'enlaidir pour les besoins de la cause. Mais il est absolument exceptionnel de voir une femme laide, surtout quand elle est intelligente, ne pas chercher à corriger l'erreur de la nature. Or, Bette Davis semble prendre plaisir à jouer la difficulté à cet égard, avec ses trois récentes créations d'*Elizabeth d'Angleterre, Femme aimée est toujours jolie* et, enfin, *une Femme cherche son destin.* Il est inutile de revenir sur le talent de comédienne de Bette Davis, qui est assez connu. Mais il vaut la peine de souligner que celui-ci s accompagne d'une extraordinaire plasticité qui lui permet de se modeler pour incarner physiquement les métamorphoses de son personnage.

PETITES CHRONIQUES

LE NOUVEL AN A L'ÉLYSÉE

Renouant avec une tradition interrompue depuis 1939, M. Vincent Auriol a reçu, le 31 décembre, les vœux de nouvel an du corps diplomatique. Ce fut le nonce apostolique, M. Roncalli, qui les lui présenta.

Le lendemain fut réservé à la réception des hommes politiques et des représentants des corps constitués.

Successivement, salués par une compagnie de garde républicaine en grand uniforme, se présentèrent le président du Conseil et les ministres, puis M. Edouard Herriot et le bureau de l'Assemblée nationale, M. de Monnerville et celui du Conseil de la République, M. Boisdon et celui de l'Assemblée de l'Union française. Le président de la République a reçu ensuite M. Pierre de Gaulle et le bureau du Conseil municipal de Paris, puis il alla rendre leur visite aux présidents des deux Assemblées parlementaires, et, à Versailles, à celui de l'Assemblée de l'Union française.

ESTAMPES ANGLAISES

L'an dernier, deux estampes anglaises de J. Ward furent payées 235.000 francs, et beaucoup d'amateurs en furent surpris, car on n'avait pas vu depuis la guerre d'aussi belles épreuves et aussi cotées. Cependant, en commentant ce prix ici même, nous laissions entendre alors que l'on verrait encore beaucoup mieux, car les estampes anglaises de qualité étaient orientées à la hausse.

Nos prévisions viennent d'être réalisées par Mes Etienne Ader et Denis-H. Baudoin, qui, avec le concours de l'expert Maurice Rousseau, présentaient une petite mais extraordinaire collection (en couleurs), qui produisait d'ailleurs plus de deux millions pour douze numéros seulement.

Le « clou » en était deux pendants gravés par W. Ward, en 1789, d'après George Morland, *a Party Angling* et *the Anglers Repast,* qui ont été payés ensemble 450.000 francs, soit, avec les frais, plus de 550.000 francs.

Deux autres pendants d'après Morland, mais gravés par F. D. Soiron (en 1790), *a Tea Garden* et *Saint James' Park,* furent adjugés 250.000 francs ; et l'on donna 135.000 francs pour *the Age of innocence,* par Joseph Grozer, d'après une peinture de Reynolds (1794) ; 170.000 francs pour *a Bachante* (*sic*), qui était le portrait de lady Hamilton, par J. R. Smith, d'après le même Reynolds (1784) ; 125.000 francs pour *Ce qui vous plaira,* de J. R. Smith également ; 125.000 francs pour *Sallad Girl,* de William Ward, d'après un portrait de la femme de John Hoppner, Phébé, par son mari ; 162.000 francs pour le portrait de *Mrs. Benwell* par les deux mêmes artistes, le peintre et le graveur.

Cette dernière pièce, ainsi que les premiers pendants de William Ward, ont dépassé sensiblement les estimations, qui étaient de 100.000 à 120.000 francs, et de 300.000 à 350.000 francs (frais non compris). Les autres épreuves les ont, au contraire, rejointes de très près, car c'est à peu près ce qu'elles valent à la parité monétaire en Angleterre et dans les autres pays quand elles sont offertes, ce qui est rare, dans des conditions aussi exceptionnelles : très grandes marges, conservation parfaite et coloris d'une fraîcheur presque miraculeuse.

ANDRÉ FAGE.

LE PÈRE LOUIS DE LA TRINITÉ OFFICIANT

Le mariage civil de Philippe de Gaulle et de Mlle de Montalembert.

A quelques jours d'intervalle, le Père Louis de la Trinité, qui n'est autre que l'amiral Thierry d'Argenlieu, a célébré trois mariages. Les deux derniers surtout n'ont pu passer inaperçus, tant à cause de la personnalité de l'officiant que de celle des nouveaux époux.

Le mariage de Philippe de Gaulle, fils du général, et d'Henriette de Montalembert a été célébré le 29 décembre, à Poncin, petit village de l'Ain. Le mariage civil (ci-dessus) avait été célébré la veille.

Les témoins du mariage étaient M. Xavier de Gaulle, consul de France à Genève, et Mme René Chavant, cousine de Mlle de Montalembert. A l'issue de la cérémonie religieuse, un banquet auquel assistèrent le général et M. Pierre de Gaulle, président du Conseil municipal de Paris, a réuni une quarantaine d'invités. Dans la soirée, les nouveaux époux ont quitté Poncin pour se rendre dans le Midi.

Quelques jours auparavant, à Janvry, en Seine-et-Oise, l'amiral Ortoli, ancien chef de cabinet du général de Gaulle, qui commanda le *Surcouf,* puis le croiseur *Emile-Bertin* lors du débarquement allié dans le Midi, épousait Mme Brunnehilde Hélauder.

C'est au début de la messe de mariage de l'amiral Ortoli que fut prise la photographie ci-contre qui montre le Père Louis de la Trinité récitant les prières au pied de l'autel.

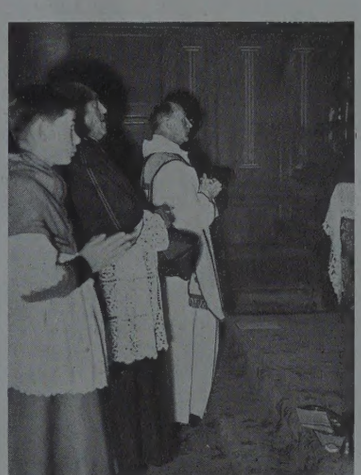

Le Père Louis de la Trinité récite les prières du début de la messe.

A Party Angling, *une des deux estampes en couleurs, d'après George Morland, adjugées 450.000 francs par Mes Ader et D.-H. Baudoin ; expert, M. Rousseau.*

BIBLIOGRAPHIE

Au pays du bon Dieu

M. Yves Malortic, qui vient d'obtenir pour cet ouvrage le prix des Deux-Magots, nous a donné avec *Au pays du bon Dieu* (Ed. de la Table Ronde) une œuvre violente et passionnée sur la vie et la condition des Noirs aux Etats-Unis. Certes, nous aurions préféré voir cet ouvrage écrit par un vrai noir américain, mais M. Malortic connaît particulièrement bien la vie et la civilisation américaines, et l'on sent dans toutes ses pages un accent de vérité qui ne peut pas tromper. On est d'autant plus convaincu de la véracité des scènes qui sont évoquées pour nous que, pour toute la seconde partie du livre, qui se passe en France, nous pouvons nous-mêmes contrôler, grâce à nos souvenirs, les faits que l'auteur nous rapporte. En résumé, une œuvre violente, passionnée, mais dont l'accent de vérité et de bonne foi ne pourra manquer de frapper le lecteur.

Le Problème de la vie

Le problème de la vie a toujours suscité un intérêt passionné. En un temps où tout semble devoir être remis en question, il est d'une évidente actualité. C'est sous son aspect scientifique et philosophique que le docteur Maurice Vernet l'aborde dans son livre *le Problème de la vie* (Ed. Plon). D'une part, observation physiologique du mécanisme biologique dans son unité ; d'autre part, et par un lien naturel que noue l'étroite relation du corps et de l'esprit, observation intérieure des données de la vie de l'esprit.

L'auteur tire de ses observations une conception originale dont il fait sortir une image véritable de l'homme conscient à la fois de ses limites naturelles et de sa vocation spirituelle, capable de connaître sa propre situation dans le monde et ne s'appuyant jamais sur elle que pour la dépasser.

Mon jardin, monde enchanté

Ce livre d'André Glangeon (Ed. I. A. C.) est un voyage autour du monde des petites bêtes que l'on rencontre dans un jardin — ce monde innombrable où les plus forts sont souvent les plus petits et font état d'une sagesse qui dépasse largement celle des hommes.

Sans étalage scientifique, assaisonnée d'un brin d'humour, illustrée avec soin, c'est une œuvre vivante et jeune à l'usage des petits et des grands.

L'auteur y a retracé les faits essentiels de l'histoire de nos tout petits frères, dits inférieurs, leurs mœurs, leurs travaux, leurs combats, leurs ruses, en un mot leur vie régie par la grande loi inexorable de la nature.

C'est ainsi que nous sommes transportés tour à tour dans la république des fourmis, puis au couvent des abeilles, que nous interviewons le grillon, le ver luisant, le ver à soie et même l'escargot météorologiste et philosophe.

En somme, c'est de l'histoire naturelle aussi assimilable et aussi agréable qu'une histoire tout court et qui intéresse tous ceux qui sont jeunes, depuis les enfants de douze ans jusqu'à un âge avancé.

Histoire

La récente guerre a tenté, ces mois derniers, deux écrivains, tous deux officiers supérieurs et tous deux témoins des événements qu'ils décrivent. Le général Roton, chef d'état-major du général Georges, a observé les *Années cruciales* (Lavauzelle), depuis 1933, création de la Reichwehr, jusqu'à l'armistice de 1940. En face d'un Reich qui violait délibérément tous les accords passés, la France demeurait dans une léthargie coupable. Aussi, en 1939, manquions-nous de matériel approprié et la déficience de notre industrie de guerre fut-elle la raison principale de nos faiblesses !

Le colonel de Bardiès narre les mêmes événements, en utilisant souvent les mêmes sources. *La Campagne 1939-1940* (Fayard), toutefois, est moins technique que le travail, vraiment remarquable, du général Roton.

GALERIE

"COULEUR DU TEMPS", 9, rue Arsène-Houssaye, MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK.

LE HUITIÈME RECORD DE MARCELLE CHOISNET

Marcelle Choisnet, la jeune et vaillante couturière parisienne dont *France-Illustration* a déjà relaté la prestigieuse carrière aéronautique, vient de remporter son huitième record. Dans les Alpilles, près de Saint-Remy-de-Provence, elle a, en effet, en tenant l'air seule dans un planeur, pendant 18 h. 59 minutes, battu de près de 3 heures le record féminin de durée de vol à voile.

Son exploit sportif a été particulièrement dur, puisqu'elle a atteint une altitude de 1.800 mètres, à laquelle elle dut subir une température très rigoureuse, qu'elle supporta d'ailleurs avec un beau courage physique et moral.

A PROPOS DES LANDES DE GASCOGNE

A la suite de l'article *Il faut sauver les Landes*, paru dans notre numéro du 20 septembre, le Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de la Gironde et du Sud-Ouest nous fait savoir que s'il est exact que les entrepreneurs demandent, ainsi que l'a écrit notre collaborateur, 350.000 francs pour refaire un kilomètre de route, le prix de revient des pistes a dû être diminué de 75 %, grâce à la libre concurrence et à la mise en œuvre d'un matériel moderne. Cette baisse importante des tarifs des entrepreneurs permet donc de tracer de nouvelles pistes à des prix abordables et contribue ainsi à la renaissance de cette région.

A TRAVERS LES GALERIES

La Galerie Charpentier vient d'organiser, sur le thème « les Beautés de la Provence », une importante manifestation artistique comprenant cent soixante tableaux de maîtres de réputation mondiale et de talents de moindre envergure, une quarantaine de dessins et quelques vitrines de céramiques méridionales. Au côté d'artistes non provençaux, mais s'étant fixés dans cette province, tels Van Gogh ou Renoir, une place de choix a été faite aux peintres originaires de Provence, Cézanne, Monticelli, etc. Cette exposition met, en outre, en vedette quelques artistes provençaux injustement oubliés ou méconnus : Guigon, Raspal, Ricard, Bidault, Grésy, Granet, etc.

Oscar Spielmann, artiste tchécoslovaque fixé depuis de nombreuses années en Afrique du Nord, présente un ensemble de toiles à la Galerie Arc-en-Ciel. Attiré par le pittoresque oriental, séduit par la lumière qui ronge les contours, Spielmann ne paraît pas s'être suffisamment préoccupé de la concision et de la précision de sa graphie, non plus que de l'organisation proprement plastique de sa surface. Sa gamme colorée, par contre, remarquablement habile dans son choix, témoigne d'une sensibilité vive, mais non dépourvue d'ampleur.

C'est la Galerie de l'Elysée qui présente G. Montis, dont les œuvres participent encore des exercices scolaires par leur vision étriquée, leur exécution sans chaleur, leur absence d'émotion et de sens plastique.

Mettons à l'actif de G. Montis un métier sûr, d'indéniables dons d'observation et une grande honnêteté de moyens. Souhaitons que cet artiste acquière une vision plus difficile et, par conséquent, plus personnelle des choses.

Sous le titre « l'Imaginaire », la Galerie du Luxembourg a groupé des œuvres de peintres abstraits ou surréalistes.

Les premiers, à la recherche de la pureté plastique, n'atteignent pas toujours leur but, transigent parfois avec l'expression et donnent à leurs travaux un aspect curieusement émotionnel ; les seconds, soucieux de restituer à la peinture un caractère d'évasion d'origine poétique, ne sont souvent pas plus heureux. Remarquons un dessin de Picasso un peu simpliste, et des œuvres de Hartung à l'écriture déliée, Atlan aux formes inventées, Ubac, Arp, Bryen, etc.

Aquarelles et paysages voisinent à la Galerie Michalon. Œuvres de bonne volonté, ne manquant pas de sensibilité, mais de personnalité, elles ne justifient en rien la préface que Monique Jorgensen a cru devoir écrire elle-même pour son catalogue.

L'illustrateur Uzelac présente, à la Galerie Rive-Gauche, un ensemble de peintures intéressant, mais manquant d'unité. Allant en effet du romantisme fin de siècle au cubisme début de siècle, le style d'Uzelac témoigne de trop de réminiscences pour qu'on se déclare satisfait de ses réalisations. D'autant que cet artiste fait preuve presque constamment d'un talent certain, quoique protéique, et de réelles qualités d'harmoniste.

DENYS CHEVALIER.

FRANCE-IRLANDE

La saison internationale de rugby a mal débuté pour la France, le 1er janvier, à Colombes, avec le match France-Irlande. En effet, notre équipe a dû s'incliner devant les Irlandais, plus rapides et plus volontaires, qui réussirent à l'emporter par 13 points à 6.

Le match, d'ailleurs, dans son ensemble, n'a présenté qu'un intérêt restreint. Il est vrai que la pluie n'a pas facilité ce jeu ouvert auquel les Français s'essayèrent surtout dans la première mi-temps. On eut même à plusieurs reprises l'impression que les joueurs français se désintéressaient du résultat final. Quoi qu'il en soit, en dépit de l'acharnement et du réel courage de nos avants, les lignes arrière, faibles et lentes, ne parurent jamais être capables de forcer la victoire.

A la suite de cet échec, l'équipe de France devra nécessairement subir de profondes modifications dans sa composition avant les matches qu'elle doit disputer au cours de cette saison contre l'Australie, l'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse.

ACTUALITÉ JURIDIQUE

La lutte contre la vie... chère

La vieille « lutte pour la vie », ainsi dénommée par Darwin, mise à la scène par Henri Lavedan — que ce temps est déjà loin ! — s'est muée, de nos jours, en une autre lutte, la lutte contre la vie chère. Celle-ci comporte, pour ceux dont elle est le pain quotidien, c'est-à-dire vous et moi, des armes défensives et offensives, des armes que nous allons ensemble, si vous le voulez bien, en ces jours de vacances, passer en revue.

Voici, tout d'abord, une arme déjà ancienne, mais qu'on aurait tort de laisser rouiller : l'article 419 du Code pénal, modifié par la loi du 3 décembre 1926, lequel punit d'une peine de deux mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 2.000 à 100.000 francs, le tout assaisonné d'une interdiction de séjour, quiconque *en exerçant ou tentant d'exercer, soit individuellement, soit par réunion ou coalition, une action sur le marché, dans le but de se procurer un gain qui ne serait pas le résultat du jeu naturel de l'offre et de la demande, aura, directement ou par personne interposée, opéré ou tenté d'opérer la hausse ou la baisse artificielle du prix des denrées ou des marchandises ou des effets publics et privés.* Les peines ci-dessus sont majorées, aux termes de l'article 420, lorsque les manœuvres illicites portent sur des grains, farines, substances farineuses, denrées alimentaires, boissons, combustibles ou engrais commerciaux.

Il est évident que, sous le régime d' « économie dirigée », dont nous devons chaque jour bénir les heureux effets, il ne saurait plus être question du jeu de l'offre et de la demande. Les textes que nous venons de voir n'en demeurent pas moins applicables *mutatis mutandis*.

Tournons la page. Le même Code pénal, en son article 479, frappe d'une amende — oh ! pas méchante — de 11 à 15 francs (1) les boulangers et bouchers qui vendraient le pain ou la viande au delà du prix fixé par la taxe légalement prise et publiée. Quant à la tromperie sur la qualité de la marchandise, elle est sanctionnée par la loi du 1er août 1905 (2) qui punit de l'emprisonnement et de l'amende *quiconque aura trompé ou essayé de tromper le contractant* (entendez l'acheteur) *sur la nature, les qualités substantielles, la composition et la teneur des principes utiles de toutes marchandises ; soit sur leur espèce ou leur origine, lorsque, d'après la convention ou l'usage, cette désignation doit être considérée comme la cause principale de la vente.* Sont encore prévues et réprimées par cette loi toutes les falsifications et mises en vente de produits falsifiés susceptibles de nuire à la santé de l'homme et des animaux.

Sautant à pieds joints par-dessus d'autres textes de moindre importance, nous en arrivons à l'ordonnance du 30 juin 1945, *relative aux prix,* qui, abrogeant en tout ou en partie les textes antérieurs et les remplaçant dans la même mesure, a pour double objet, d'après l'exposé des motifs, *la fixation des prix et la répression des infractions en matière économique, avec le but principal d'éviter tout désordre juridique et toute incertitude quant à l'application des principes qui régissent l'intervention du gouvernement dans le domaine de la fixation des prix.*

Aux termes de ce texte (article 16), *les prix de tous les produits et services sont et demeurent bloqués, soit au niveau qu'ils avaient atteint au 1er septembre 1939, soit au niveau qui résulte des décisions prises depuis cette date.* Que voilà une belle déclaration de principe, et qui peut réjouir les acheteurs qui, à chaque achat nouveau de la même denrée, constatent un bond du prix précédent !

Et que dire de ceci : *toute diminution de la quantité du produit ou de l'importance du service, toutes modifications défavorables à l'acheteur des conditions de vente et de paiement, toute réduction ou suppression des prestations ou avantages, toute contre-partie nouvelle exigée de l'acheteur devant faire l'objet d'une diminution automatique et correspondante du prix* (art. 18). Pour déchiffrer cette énigme, pour trancher ce nœud gordien, ô Œdipe, ô Alexandre, où êtes-vous !

Voici qui s'entend mieux : *tout produit nouveau mis en vente, tout service nouveau faisant l'objet d'une rétribution quelconque doivent avoir été l'objet d'une décision préalable de fixation de prix.* (Article 24.)

La sollicitude à l'égard du consommateur se traduit encore par l'obligation imposée au vendeur d'afficher les prix et de mentionner sur la facture, dont la délivrance est obligatoire, le montant du prix ou de la majoration autorisée (articles 34 et 47).

Suit une série de dispositions relatives aux prix dits illicites, longuement définis, et qui sont principalement ceux supérieurs aux prix limites officiels. Sont assimilés à la pratique du prix illicite : le refus de vente, la limitation de la vente à certaines heures de la journée, le fait, enfin, que nous avons tous connu, de subordonner la vente d'un produit à l'achat concomitant d'autres produits (articles 35 à 37). Les infractions à ces dispositions sont constatées et réprimées dans les formes et conditions prévues par deux autres textes, de même date, qui tendent, notamment, à la répression du marché noir. Le premier de ceux-ci porte contre les délinquants des peines d'emprisonnement et d'amende, ces dernières exclusives du sursis, sans préjudice de la fermeture de l'établissement du condamné et de l'interdiction qui lui sera faite d'exercer sa profession, le tout à titre temporaire ou définitif.

Une invite à concourir à cette répression a été adressée aux intéressés par un décret du 9 janvier 1947, qui crée des commissions dites « d'assainissement du marché », lesquelles, agissant à la fois auprès des commerçants « par la voie de la persuasion » (ô douce idéologie), ont pour objet : *1° d'informer les consommateurs, par tous les moyens de publicité, de l'état du marché, des prix licites ou normaux et de leur faire connaître les commerçants qui pratiquent des prix excessifs ; 2° de susciter, dans le respect de la légalité et de l'ordre public, la défense individuelle ou collective contre l'application de prix anormalement élevés ; 3° d'inviter les consommateurs à prendre connaissance des prix pratiqués par les magasins témoins* (créés par ce même texte).

Telles sont les armes, plus ou moins propres au combat, mises par un législateur, dont la bonne volonté est évidente, à la disposition d'un consommateur jusqu'à ce jour taillable et corvéable à merci. Dans quelle mesure en usera-t-il ?

La réponse m'est fournie par l'anecdote suivante :

Aux temps qui suivirent l'autre guerre, un mien parent se plaignait devant moi que son boulanger ne lui fournissait pas le poids de pain correspondant au prix payé, il manquait presque toujours où 30, ou 50, ou 100 grammes. Je lui conseillai de porter plainte pour tromperie sur la quantité de la marchandise. « Y songez-vous, s'exclama-t-il. Me faire un ennemi d'un commerçant qui me mettrait à l'index dans le quartier et me débaucherait mes domestiques. Et puis, il est si bien pensant ! »

Quid leges sine moribus. Le vieux brocard latin n'a pas perdu son actualité.

P.-L. R.

(1) Ces chiffres ont été portés respectivement à 50 et à 300 francs par la loi du 24 mai 1946 modifiant le taux des amendes pénales.

(2) Sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles.

LE BRIDGE (N° 42)

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 35

♠ R 10 6 5 4
LE MORT : ♡ A 3 2
◇ 4
♣ R 8 3 2

entame : ♠ 9 — NORD / OUEST EST / SUD — ♠ 7

♠ A D V 3 2
♡ 5
◇ A 3 2
♣ A 9 5 4

Sud joue 6 ♠. Ouest entame du ♠ 9 et Est fournit le ♠ 7.

Le petit chelem est immanquable. Comment le jouer ?

Il faut jouer ♠ encore une fois, éliminer les couleurs rouges dans les deux mains, de manière qu'il ne reste plus que 4 ♣ et un atout dans chaque main. On ne peut alors perdre plus d'un ♣ en partant d'un petit ♣, le 2 ou le 4, et en jouant de la manière suivante.

Nord attaque du ♣ 2.

1er *Cas.* — Est a chicane à ♣.

Sud joue alors le 9 sur le 2 (si Sud commet la faute de prendre le 2 avec l'As, le petit chelem est manqué), car il faut réserver l'As et le Roi pour pouvoir prendre les deux honneurs restants de Ouest. Ouest prend alors le 9 et, ou bien rejouera une couleur rouge qui donnera coupe et défausse, ou bien devra sacrifier un honneur à ♣, que Sud prendra, et Nord fera ensuite deux ♣ grâce à l'impasse.

2e *Cas.* — Est joue un petit ♣ (le 7 ou le 6) sur le 2.

Sud joue alors le 9, et Ouest prend.

Si l'honneur de Ouest à ♣ est sec, Ouest doit rejouer une couleur rouge et donner coupe et défausse.

Si Ouest rejoue un petit ♣, Nord met le 8 et, si Est met un honneur, Sud prend de l'As et, les ♣ étant 3-2, le petit chelem est réussi.

Si Ouest attaque d'un honneur, à ♣, Sud prend et fait le reste des ♣, en continuant par ♣ R si Est a fourni ♣ (les ♣ sont alors 3-2), ou en continuant par l'impasse si Est avait un singleton

3e *Cas.* — Est joue un honneur à ♣ sur le 2.

Sud prend alors de l'As.

Si Ouest a chicane, Sud attaque ensuite du 4 et met le 8, plaçant la main chez Est, qui ne peut plus faire un seul ♣.

Si Ouest fournit un petit ♣ sur l'As, Sud attaque ensuite du 4.

Si Ouest, sur le 4, joue un honneur, Nord prend du Roi, joue le 8 et affranchit le 9. Si Ouest, sur le 4, joue un petit ♣, Nord met le 8 et, si Est prend, c'est que les ♣ sont 3-2 et Nord-Sud font les deux derniers ♣.

Le petit chelem est immanquable.

ÉTUDE N° 36

♠ 5 3
LE MORT ♡ R 5 2
◇ 9 7 5 3 2
♣ A 5 2

entame : ♣ R — NORD / OUEST EST / SUD

♠ A R D V 7 6 4 2
♡ A 7 6 4
◇ ...
♣ 3

Les déclarations :

SUD	OUEST	NORD	EST
1 ♠	passe	1 S. A.	passe
4 ♡ ? (1)	passe	5 ♣ (2)	passe
5 ♡ ? (2)	passe	5 ♠ (3)	passe
6 ♠			

Commentaires :

(1) Interrogative agréant ♠ comme atout.

(2) Montrant ♣ As, plus roi de ♡ ou singleton à ♡.

(3) Interrogeant sur le contrôle du troisième tour à ♡ (doubleton ou dame).

(4) Déniant le contrôle du troisième tour à ♡.

Ouest entame du ♣ R. Quel est le meilleur plan pour Sud ?

André Chéron.

PHILATÉLIE

L'ACTUALITÉ FRANÇAISE

C'est le 18 décembre qu'a paru le 15 fr. « Abbaye de Conques » que nous reproduisons ci-dessous.

Trois nouveaux timbres de poste aérienne paraîtront bientôt. Ce sont des vignettes de valeur faciale assez élevée, gravées chacune d'une surtaxe de bienfaisance, et destinées à honorer la mémoire de trois grandes figures de l'aviation française : Clément Ader, Antoine de Saint-Exupéry et Jean Dagnaux. Les deux premiers, on le sait, ont déjà connu les honneurs du timbre : Ader en 1938 (50 fr. bleu outre-mer) et Saint-Exupéry en 1946 (8 fr. rouge brun d'Afrique Occidentale).

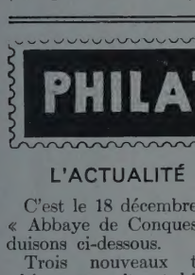

Voici, par ailleurs, la composition détaillée de la nouvelle série courante du *Maroc*, qui est mise progressivement en circulation. Toutes les valeurs sont gravées en grand format et représentent respectivement : 10, 30, 50, 60 cent., les « Terrasses » ; 1 fr. et 1 fr. 50, un paysage côtier ; 2 et 3 fr., une Kasbah dans la montagne ; 4 et 6 fr., une vue de Marrakech entre les palmiers ; 5 et 10 fr., des jardins ; 15, 20, 25 fr., une Kasbah dans une oasis. Sur les vignettes de poste aérienne, on trouve une vue de Moulay Idriss (9, 40, 50 fr.) et la Medina de Fez (100 et 200 fr.).

Une série de bienfaisance a également paru à Rabat. Elle comprend quatre valeurs illustrées de motifs symboliques, poste 6 + 9 et 10 + 20 fr., avion 9 + 16 et 20 + 35 fr.

On sait que la monnaie française a fait sa réapparition en *Sarre*. Cet événement nous vaut une série provisoire, obtenue par la surcharge d'une nouvelle valeur en francs sur la série de 1946-1947 émise en pfennigs et marks, et l'annonce d'une émission définitive. Cette dernière est imprimée en France, comme les timbres sarrois de 1921-1934, mais par les soins de l'Atelier du Timbre. On prévoit treize timbres-poste, et trois valeurs « avion », réalisées en petit et grand format d'après des maquettes de Decaris.

LES TIMBRES ITALIENS DE POSTE AÉRIENNE

Parmi les trop nombreuses émissions commémoratives de l'Italie d'avant guerre, quelques séries « avion » méritent certainement plus d'intérêt que les vignettes ordinaires.

La publication officielle d'un certain nombre de chiffres de tirage permet désormais une appréciation plus justifiée de l'avenir de certaines séries.

On savait qu'il n'existait que 20.000 pièces environ du 7 l. 70 de 1931, dit de l'*Atlantique-Sud* ; le 100 l. *Léonard de Vinci*, de 1932, fut tiré à 70.000, de même que la série « Pour l'enfance », de 1937. L'émission du vol *Rome-Mogadiscio* (1934) se monte à 75.000 séries.

Parmi les chiffres plus élevés, notons celui de 120.000 séries pour les émissions *Bellini* (1935), *bimillénaires d'Horace* (1936), et d'*Auguste* (1937) ; 130.000 pour la série dite de l'*Empire* (1938) ; 162.000 pour l'émission « Médaille à la valeur militaire » (1934), 164.000 pour la série *Fiume* (1934) ; 161.000 pour les *Garibaldi* de 1932. Les émissions bien connues du *Zeppelin* et du triptyque de la croisière *Balbo* dans l'Atlantique-Nord (1933) atteignirent respectivement les chiffres de 175.000 et 180.000, mais elles n'en sont pas moins assez recherchées.

On notera, enfin, que la vedette est tenue par les surcharges « Service Officiel » sur les timbres « Balbo », de 1933, et sur le 10 l. « Rome-Mogadiscio », dont le tirage fut limité à 5.000 exemplaires.

NOUVELLES D'AUTRICHE

En Autriche, la parution des nouveautés continue sur un rythme accéléré. Le changement de monnaie a nécessité, au début de décembre, le retrait inattendu de toutes les valeurs en cours et l'émission d'une série provisoire.

Celle-ci conserve les types « paysages » déjà connus depuis 1946, mais tirés en couleurs nouvelles, selon un principe curieux. En effet, toutes les valeurs en *groschen* ont été imprimées en rouge — 3 au 90 gr. — tandis que le violet était réservé aux 1, 2, 3 et 5 *schillings*. Une série « définitive » est évidemment prévue. Combien de temps durera-t-elle ?

D'autre part, nous devons mentionner quelques nouveautés antérieures à cette mesure d'assainissement monétaire. Un 40 gr. brun violet était sorti en novembre pour commémorer le centenaire de l'établissement des relations télégraphiques entre Vienne, Brno et Prague. La série de poste aérienne, inaugurée en mai par les 3, 4 et 5 sch., avait été complétée par quatre valeurs gravées de grand format : un 50 gr. qui représente un avion au-dessus d'un lac de montagne, un 1 sch. où les ruines d'une porte romaine sont survolées par un avion ; les 2 et 10 sch. offrent des vues de Gmund et de Vienne (église Saint-Charles).

Enfin, un nombre respectable de timbres à surtaxe sont en préparation. Outre des séries de bienfaisance, on prévoit des émissions destinées à favoriser la reconstruction de monuments célèbres, notamment pour la cathédrale de Salzbourg, l'Opéra et le théâtre municipal de Vienne.

LES SÉRIES ANNUELLES

Un certain nombre de pays ont l'habitude d'émettre tous les ans à la même époque une ou deux séries de destination identique, ordinairement consacrées à des œuvres de bienfaisance.

Cette coutume n'existe pas en France, mais elle est solidement enracinée en Belgique — émissions « contre la tuberculose » et « victimes de la guerre », en Suisse — timbres « Pro Juventute » et « Fête Nationale » — ailleurs encore, où ces émissions sont attendues par les collectionneurs.

Dans sa série destinée aux victimes de la guerre, la Belgique a commencé, en 1946, un nouvel ensemble, dit des *tableaux du Sénat*. Il s'agit de vignettes représentant des princes, rois et personnages illustres de l'histoire belge, d'après les tableaux qui ornent la salle du Sénat. Un complément de cette émission vient de voir le jour, comprenant cinq timbres aux effigies de : Jean II, duc de Brabant (65 + 35 c.), Philippe d'Alsace (90 + 60 c.), Guillaume le Bon (1 fr. 35 + 1 fr. 15), Notger, évêque de Liége (3 fr. 15 + 1 fr. 85), Philippe le Noble (20 fr. + 20 fr.). Les quatre premières valeurs ont été vendues dans tous les bureaux de poste du 25 septembre au 15 novembre, mais le 20 fr. + 20 fr. seulement par souscription, du 1er au 15 octobre.

Aux Pays-Bas existent deux émissions annuelles de bienfaisance : l'une dite du « secours à l'enfance », l'autre, des « timbres d'été », vendus au profit d'institutions sociales et culturelles. Depuis 1935, les vignettes d'été ont pour sujets les effigies de Hollandais célèbres. La dernière série conserve cette tradition, et ses cinq valeurs nous offrent autant de portraits : 2 c. rouge, effigie de van Deventer, inventeur de l'accouchement scientifique (1651-1724) ; 4 c. vert, P. C. Hooft, historien (1581-1647) ; 7 1/2 c. violet, J. de Witt, homme politique (1625-1672) ; 10 c. sépia, J. F. van Royen, secrétaire des P. T. T. victime des nazis (1878-1942) ; 20 c. bleu, M. de Groot, théologien et juriste (1583-1645).

Le Liechtenstein a également l'habitude des séries spéciales annuelles, cette fois sans surtaxe. Après la galerie des portraits des princes, réalisée en trois étapes, de 1941 à 1943, un nouvel ensemble consacré à la faune alpestre a été commencé en 1946. Trois vignettes complémentaires ont paru le 15 octobre, avec mêmes valeurs et couleurs que l'an dernier, mais de nouveaux sujets : un chamois (20 r. rouge), une marmotte (30 r. bleu) et un aigle (1 fr. 50 sépia). Dessins de J. Seger et impression de Courvoisier.

J. Bellay.

ÉLEVAGE DE CHIENS BOXERS
JEUNES DISPONIBLES
1, rue Mouzaïa - Paris (XIXe). — Bot. 14-38

PIDAULT, Armurier - BOCHOT, succr
42, rue de l'Arcade, Paris 8e - Tél. : Anj. 36-20

PYRENE PP
Protection contre L'INCENDIE
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

M. DUPUIS, Dessinateur Publicitaire
38, Bd Voltaire, PARIS XIe - Tél. : Roq. 68-84

RUBRIQUE IMMOBILIERE

COTE D'AZUR
A vendre BELLE VILLA
BEAULIEU
sous-sol, rez-de-chaus., 2 étages, 14 p.
Terrasse Tout confort. Jardin 1.705 m.
Libre. Me Laurent, notaire.
Paris, 23, rue Bourgogne. INV. 53-34.

Placez 40 millions de francs.
Revenus considérables assurés par l'achat d'un élevage modèle de moutons et de baudets du Poitou en plein air. Direction facile. Plusieurs km. Clôture parf. état. Maison maîtres 12 p. tt conft., parc, vignes, Bois. 4 Métairies. Exploitation directe sur 725 ha seul tenant. En ordre de marche. Grande valeur bois à réaliser. Cheptels 1er ordre. Prix justifié. Plans et photos chez Lagrange, 34, rue Pasquier, Paris. Seul chargé.

Bretelles Ceintures Cravates
FILVER
68-74, rue Désiré - SAINT-ÉTIENNE (Loire)

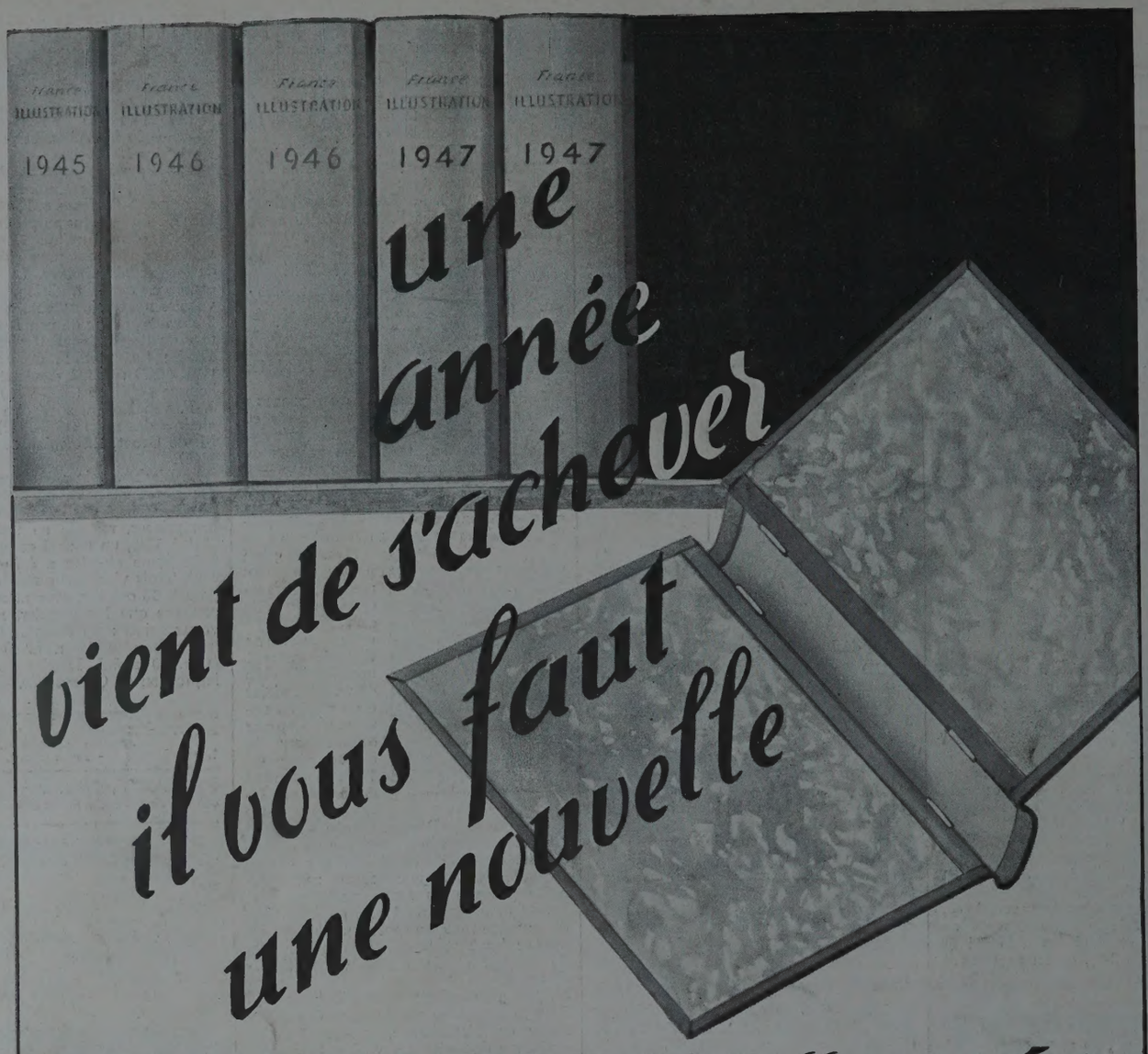

une année vient de s'achever il vous faut une nouvelle

RELIURE MOBILE "ACLÉ"

(Bte France et Étranger)

POUR

CONSERVER VOTRE COLLECTION

DE

France ILLUSTRATION

2 modèles :

N° 6 : pour 1 trimestre. . . . . **333** fr.

N° 8 : pour 1 semestre. . . . . **339** fr.

Clefs de montage utilisables pour plusieurs reliures

la paire . . . . . **24** fr.

(Ces prix s'entendent livraison à nos bureaux)

FRAIS D'ENVOI A DOMICILE (FRANCE)

pour **1** reliure . . . . . **85** fr.

pour **2** reliures. . . . . **105** fr.

CONDITIONS (SUIVANT TARIF POSTAL) POUR QUANTITÉS ET POUR L'ÉTRANGER

Le Directeur-Gérant : Georges Oudard.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 1er trimestre 1948.
Imprimeur n° 53.